La LIBERTÉ

Vol. 88 n°2 • du 13 au 19 avril 2001 • **SAINT-BONIFACE** 88 ¢ + taxes

Joyeuses Pâques !

Le budget de la continuité

Le ministre des Finances du Manitoba, Greg Selinger, a déposé le 10 avril un budget sans grandes surprises.

■ Page 3.

Citation de la semaine

« Les avocats sont en quelque sorte des comédiens. »

La juge à la Cour du banc de la Reine du Manitoba, Brenda Keyser, exercera ses talents de comédienne dans la pièce *Grease* qui est présentée en collaboration avec le Manitoba Theatre Center et l'Association du barreau du Manitoba.

■ Page 11.

Le SOMMAIRE

Comment nous joindre ?

Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca

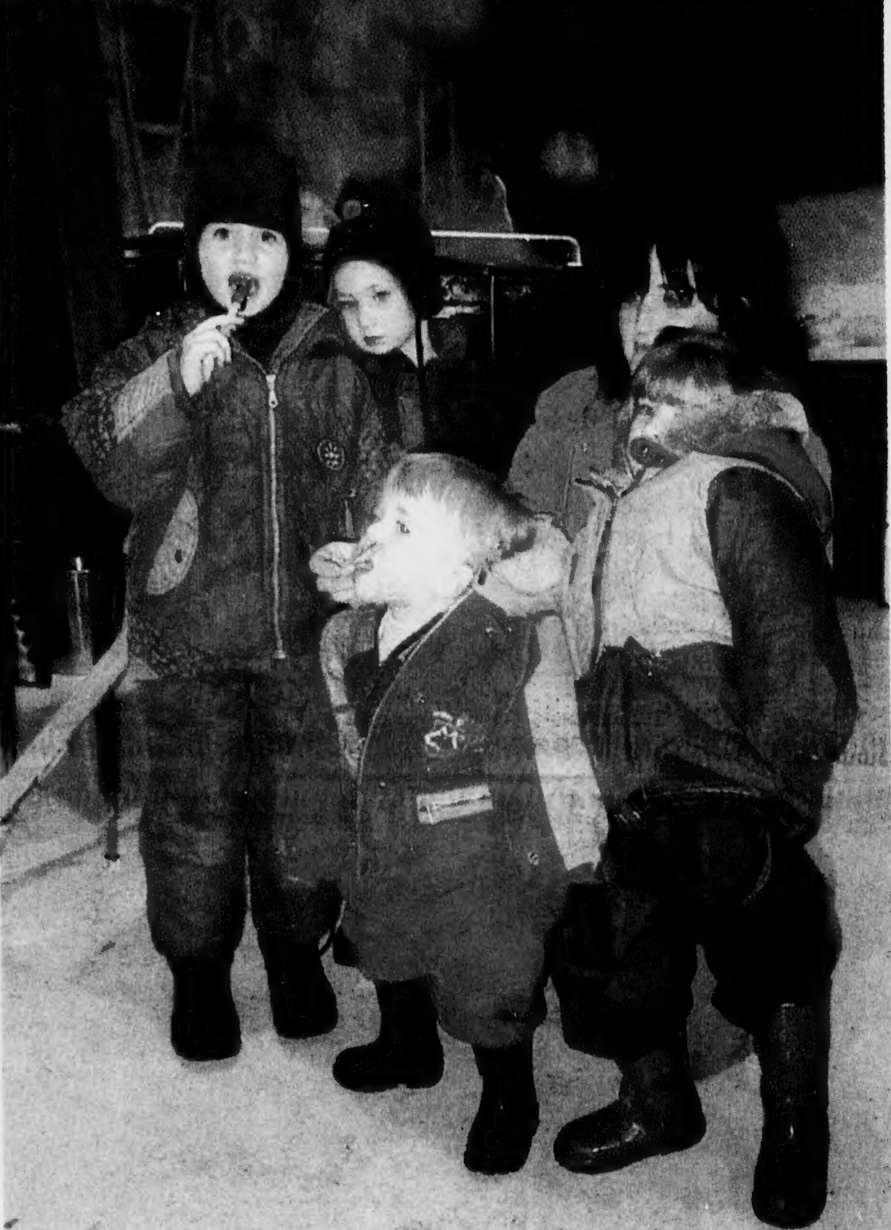


photo: Sandra Poirier

Des becs sucrés

Petits et grands ont célébré avec joie les 7 et 8 avril le temps des sucres à la Cabane à sucre à mon onclé Armand à Saint-Pierre-Jolys. Sur la photo, des gens venues tout spécialement de la région du Whiteshell dégustent de la tire d'érable. Natalka (quatre ans); Joey (trois ans); Marc (un an); Émilie (trois ans) et une des mamans, Élise, se sont sucrés le bec à souhait ! En plus d'en apprendre davantage sur tous les procédés de fabrication des produits de l'érable, les gens étaient invités à visiter le Musée de Saint-Pierre-Jolys et la maison historique Goulet.

CUSB

On formera des infirmières

Érick THÉBERGE

Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) a finalement reçu, le 11 avril, la confirmation du gouvernement du Manitoba du financement nécessaire pour lancer son programme de diplôme en sciences infirmières. D'une durée d'environ 23 mois, le programme sera offert dès septembre 2001 au CUSB conjointement avec l'Université d'Ottawa.

Depuis le début de l'année, la réponse du gouvernement se faisait attendre. La situation était devenue tellement critique que le collège pensait sérieusement à ne pas offrir le programme à l'automne.

« On est très heureux et soulagé d'apprendre que la ministre de l'Éducation supérieure, Diane McGifford, nous accorde finalement le financement nécessaire pour aller de l'avant avec le programme », déclare la directrice des nouveaux programmes du CUSB, Raymonde Gagné.

Bien qu'elle ne connaisse pas encore le montant exact du financement du gouvernement, Raymonde Gagné indique que la demande de financement du CUSB se chiffre à 620 000 $ pour les trois prochaines années. Ce montant comprend tous les travaux d'aménagement de locaux et le recrutement de professeurs et d'étudiants. Selon elle, 300 000 $ seront nécessaires lors de la première année du programme. « Habituellement, le gouvernement finance la totalité de la demande, indique Raymonde Gagné. J'ose croire que nous aurons la totalité du montant, mais le chiffre exact reste à confirmer. »

Elle signale que le partenariat avec l'Université d'Ottawa permettra au CUSB de disposer de ressources francophones pour donner la formation, ce qui n'était pas le cas avec l'Université du Manitoba, qui offre le programme du baccalauréat uniquement en anglais.

Le président-directeur général de la Société franco-manitobaine, Daniel Boucher, applaudit le financement du programme. « On revendique toujours des services en français, dit-il. Dorénavant, nous disposerons de jeunes infirmières pour assurer des services de santé en français. » La directrice du Centre de santé, Suzanne Nicolas, abonde dans le même sens. « Il y aura davantage d'infirmières en santé communautaire, dit-elle. Nous sommes en pourparlers avec le collège pour que le Centre de santé devienne un lieu de stages cliniques du programme. »

FRANCOFONDS

Le Fonds Georges-Forest est lancé

Francofonds et l'Association des juristes d'expression française du Manitoba ont mis sur pied e Fonds Georges-Forest, pour encourager la jeunesse à s'exprimer et faire des débats en français.

Daniel BAHAUD

Francofonds et l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM) ont annoncé le 5 avril la mise sur pied d'un fonds en mémoire du grand défenseur des droits linguistiques des franco-manitobains, Georges Forest, décédé en 1990.

Lors d'une cérémonie tenue au Salon Empire du Centre culturel franco-manitobain, la présidente de Francofonds, Michelle Smith, a souligné l'importance du nouveau Fonds Georges-Forest, qui, jusqu'à maintenant, totalise près de 25 000 $. « Grâce aux intérêts générés par le Fonds, nous pourrons offrir une bourse annuelle d'au moins 1 500 $, souligne-t-elle. Nous appuierons donc la jeunesse en faisant la promotion d'activités sociopolitiques et l'art oratoire de langue française. C'est essentiel de rappeler aux jeunes qui était Georges Forest et l'impact qu'il a eu sur notre communauté. »

Même son de cloche chez le président de l'AJEFM, Alain Laurencelle. « L'Affaire Forest a eu un impact énorme sur notre communauté, souligne-t-il. Georges Forest a contesté sa fameuse contravention rédigée uniquement en anglais, et a obtenu gain de cause, ce qui a permis la relance du bilinguisme au Manitoba. »

Alain Laurencelle a également souligné que la création du Fonds Georges-Forest est la toute première collaboration entre l'AJEFM et Francofonds. « Un bon nombre de nos membres ont complété leurs études en droit à Moncton ou à Ottawa, et n'ont jamais oublié l'appui qu'ils ont reçu de Francofonds, explique-t-il. C'était donc de mise que nous nous lions avec cet organisme. »

Le fils du grand revendicateur franco-manitobain, Claude Forest, s'adressant au public au nom de la famille Forest, se dit heureux de la mise sur pied du Fonds, dont les principaux objectifs reflètent la personnalité même de Georges Forest.

« Mon père avait un grand amour pour la langue, mentionne-t-il. Quoi de plus naturel que d'encourager la jeunesse à organiser des débats et de participer à des concours oratoires ? En plus, il serait heureux d'apprendre qu'on n'a pas exclu les élèves des écoles d'immersion, car il croyait en la communauté linguistique francophone en son entier, et non seulement une culture francophone homogène.

« Bien qu'il tînt aux droits de la communauté, ces droits, mon père les voulait pour tous, poursuit-il. C'est donc de bon augure que d'encourager, par le biais de ce Fonds, tous les jeunes du Manitoba à être plus disposés au français, tant à l'oral et à l'écrit. C'est comme cela que nous formerons les futurs leaders dans les domaines juridique et politique. »



photo: Daniel Bahuaud

Claude Forest : « Mon père avait un grand amour de la langue. Quoi de plus naturel que d'encourager la jeunesse à organiser des débats et de participer à des concours oratoires ? »

Membre du prestigieux cabinet d'avocats winnipegois Fillmore-Riley, Jean-Marc Ruest se dit tout à fait d'accord. « Depuis l'Affaire Forest, le Manitoba a beaucoup évolué et accueilli le fait français, souligne-t-il. C'est devenu chose courante que d'être avocat francophone dans un grand cabinet de Winnipeg. On y sent non seulement le besoin, mais l'intérêt et l'avantage aussi d'en avoir. »

Le directeur du bureau du soutien au développement du Collège universitaire de Saint-Boniface, David Dandeneau, abonde dans le même sens. « Si nous avons des services en français à la Ville de Winnipeg, c'est grâce à Geofges Forest », affirme-t-il.

Coup d'œil national



La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directeur : **Pascal DUBÉ** • Rédacteur en chef : **Daniel BAHUAUD** • Journalistes: **Sandra POIRIER** et **Érick THÉBERGE** • Correcteur et journaliste : **Claude HEPPELLE** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Publicité: **Pascal DUBÉ** • Développement de photos: **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: Administration : **la_liberte@presse-ouest.mb.ca** • Rédaction : **redaction@presse-ouest.mb.ca** • Département graphique : **production@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

N° de la convention: 1374079 • PAP 7996

ISSN 0845-0455



APF

OPSCOM
Représentation nationale:
1-800-2OPSCOM
(613) 241-5700

Fondation Donatien Frémont

BUDGET 2001

Un budget sans histoire

Le gouvernement néo-démocrate de Gary Doer a déposé le 10 avril un deuxième budget équilibré.

Érick THÉBERGE

Un budget équilibré, excédentaire et rien de réellement nouveau, voilà en gros les commentaires des observateurs franco-manitobains qui commentent le budget 2001 déposé le 10 avril par le ministre des Finances du Manitoba, Greg Selinger. Le budget soulève encore une fois le mécontentement des gens d'affaires, mais plaît à l'ensemble des couches de la société. Une bonne nouvelle, 40 millions $ seront attribués au canal de dérivation de Winnipeg.

Finances publiques

Pour l'année fiscale 2001-2002, Greg Selinger prévoit un excédent budgétaire de 46 millions $. Toutefois, fidèle à son intention de fixer un montant annuel pour rembourser la dette publique, il affecte 96 millions $ pour la dette. Un déficit direz-vous ? Le ministre des Finances pige 60 millions $ dans le Fonds de stabilisation des recettes, ce qui lui donne un surplus budgétaire total de 10 millions $. Il compte sur une croissance de 2,4 % et les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 5,6 % par rapport à l'année dernière.

« On aurait souhaité un effort accru pour rembourser la dette publique, souligne la porte-parole francophone de la Chambre de commerce du Manitoba, Julie Turenne-Maynard. »

Professeur d'administration des affaires au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), Sylvie DeSerres a une opinion différente de la chose. « D'abord, il est toujours important de rembourser sa dette, explique-t-elle. Mais, si la dette rapporte plus en richesse collective qu'en paiement d'intérêt, il peut être bon d'en avoir une. »

L'économiste Raymond Clément croit que Greg Selinger peut se faire jouer des tours par un éventuel ralentissement économique. « En réduisant la dette avec un montant de cet ordre et en augmentant ses dépenses de fonctionnement d'environ 5,6 % par rapport à l'an passé, le ministre des Finances réduit sa marge de manœuvre en cas de récession ou de ralentissement économique. Le prochain budget pourrait devenir déficitaire. »

L'augmentation des dépenses fait peur aux gens d'affaires. « On aurait aussi souhaité davantage de mesures de contrôle des dépenses, note Julie Turenne-Maynard. Le gouvernement manitobain ne cesse, année après année d'augmenter ses dépenses. À force de dépenser, on n'allège pas le fardeau fiscal des entrepreneurs, ce qui les décourage de s'installer au Manitoba. La province devient donc moins compétitive par rapport aux autres. »

Le recteur du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), Paul Ruest, répond que les facteurs qui découragent les entreprises à investir et à s'installer au Manitoba sont davantage reliés à leur évaluation de la qualité de vie qu'à leur fardeau fiscal. « Le budget prévoit des réductions d'impôt pour les entreprises qui n'ont pas été faites depuis cinquante ans. Tout le système social (éducation, santé et programmes sociaux) a subi d'énormes coupes budgétaires, lance-t-il. Les gouvernements sont là pour mettre en place des programmes qui assureront la solidité du tissu social et non pas pour subventionner des entreprises, ce qui va à l'encontre de l'esprit d'entreprise. »

Impôt

Greg Selinger prévoit une baisse de l'impôt sur le revenu des particuliers de 10,5 % d'ici 2003. Il a aussi fait passer le plafond d'imposition des PME de 200 000 $ à 300 000 $. De 7 % l'an dernier, le ministre réduit le taux d'impôt des PME à 5 %. Il abaisse de 2 % l'impôt sur les sociétés. « Bien qu'elle soit minime, une telle baisse ne s'est pas vue depuis la deuxième guerre mondiale, note le politologue, Raymond Hébert.

Éducation

Le gel des frais de scolarité est maintenu et le ministre des Finances a annoncé des compensations financières aux universités pour couvrir la perte causée par ce gel. « C'est une bonne nouvelle pour les étudiants, dit Paul Ruest. Même si le financement reste modeste, c'est un bon premier pas, mais il faut continuer dans la même voie. Je suis heureux de constater qu'il y aura des sommes consacrées aux infrastructures en éducation. »

Archives La Liberté

Le ministre des Finances, Greg Selinger, a déposé son deuxième budget.

Santé

Greg Selinger fait passer le financement du système de santé de 2,4 milliards $ à 2,6 milliards, ce qui porte la portion du budget consacrée à la santé à 38 %. « C'est une bonne nouvelle, souligne le président de la Fédération des aînés franco-manitobains et ancien ministre néo-démocrate de la santé, René Toupin. Cette augmentation permettra d'attirer des médecins de l'extérieur du Canada pour qu'ils puissent compléter leur formation et pratiquer ici. »

Sur le plan politique, Raymond Hébert croit que le budget sera difficilement attaquable par l'opposition. « Le budget est modéré, équilibré et prévoit des mesures populaire, dit-il. Après avoir soulevé le fait qu'il n'y avait pas assez de réductions d'impôt, que reste-t-il à critiquer ? Ce budget ne passera pas à l'histoire, mais il est fidèle aux projections du premier. »

Éditorial

Budget peu inspirant

Le gouvernement néo-démocrate de Gary Doer a déposé le 10 avril un budget sans grandes surprises. Augmentation des dépenses en santé et en éducation, minimes réductions d'impôts et investissements dans les infrastructures. Un autre budget qui reflète bien les préoccupations du gouvernement néo-démocrate. Ils ont essayé de faire plaisir à tout le monde, sans choquer personne.

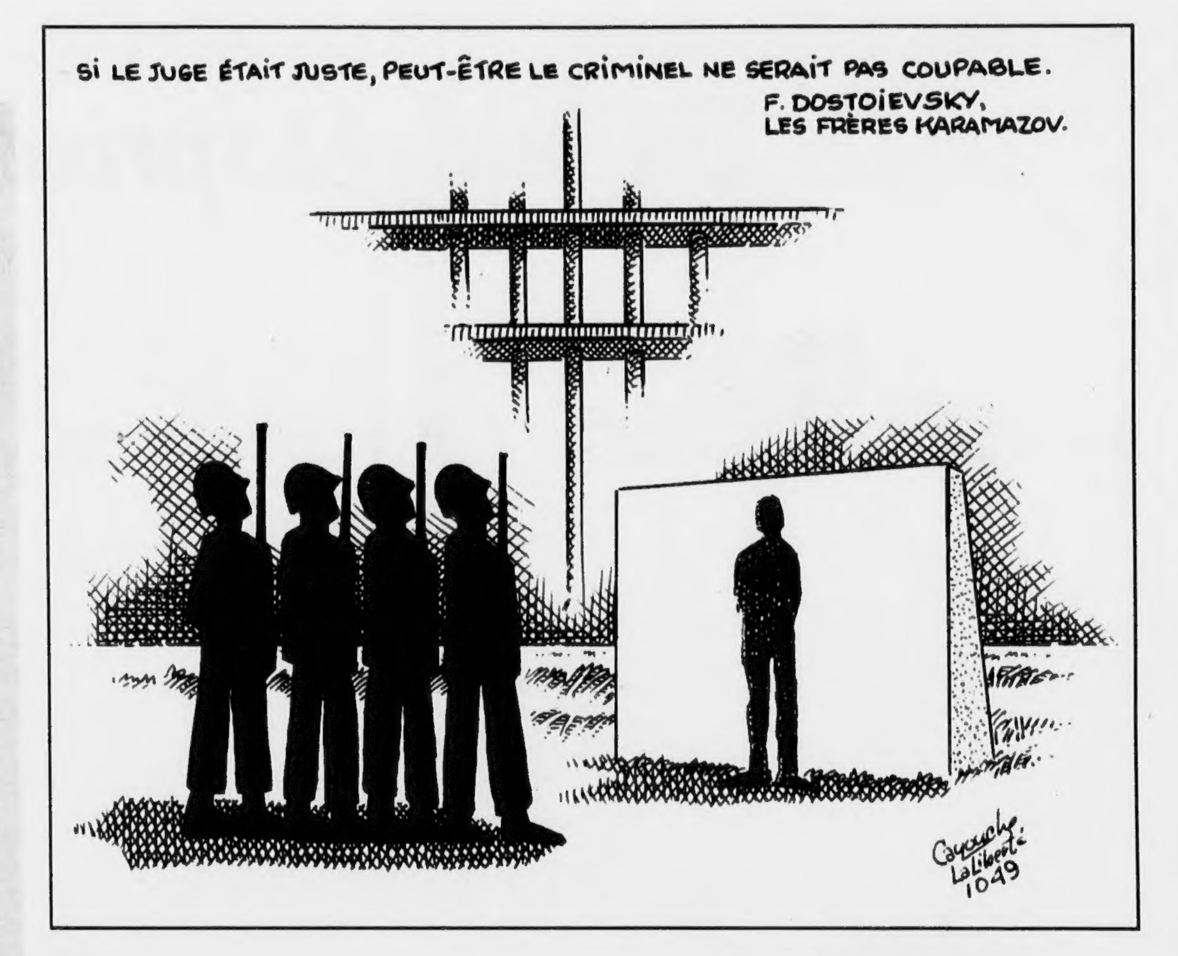
par Pascal DUBÉ

À la lecture du budget, c'est à croire que le gouvernement du Nouveau parti démocratique (NPD) a l'impression que tout va bien dans le meilleur des mondes. Plutôt que d'y aller de grandes réformes, comme bien des gouvernements le font en début de mandat, l'équipe de Gary Doer a choisi d'adopter une approche équilibrée.

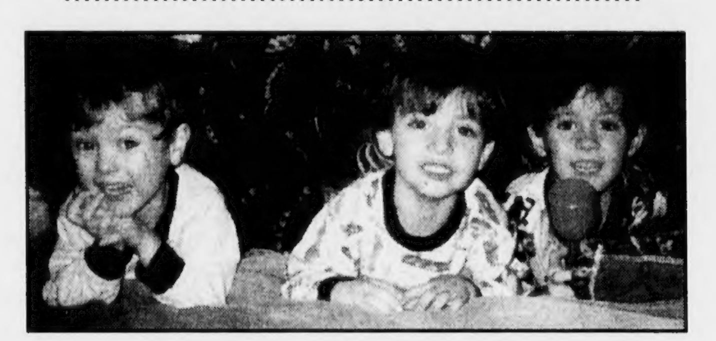
C'est vrai que ça fait un bout de temps que l'on a pas entendu parler des longues files d'attente dans les corridors des hôpitaux ou que les étudiants n'ont pas manifesté contre l'augmentation des frais de scolarité. Sur papier, l'économie manitobaine semble bien se porter ; le taux de chômage est toujours l'un des plus faibles au pays et les taux d'intérêt sont relativement stables. Pourquoi alors le gouvernement NPD voudrait-il changer une formule qui fonctionne bien ?

C'est là la plus grande lacune du nouveau budget : le manque d'originalité du gouvernement de Gary Doer pour répondre aux besoins changeants de la société actuelle. Ce n'est pas parce qu'il n'y a plus patients dans les corridors que ça va mieux dans le système de santé. Encore hier, les représentants du secteurs de la santé dénonçaient le manque criant d'infirmières et de médecins dans la province. Dans le secteur de l'éducation, le gouvernement investira dans les infrastructures et gèlera les frais de scolarité, mais rien en ce qui a trait à l'amélioration des programmes ou la formation professionnelle.

Les néo-démocrates se targuent de remplir ses promesses électorales et entendent suivre le plan établi. Mais l'équipe de Gary Doer a-t-elle été élue à cause de son programme électoral ou en raison de l'érosion du pouvoir qui a miné la confiance des électeurs vis-à-vis le gouvernement conservateur ? Une chose est évidente aujourd'hui, c'est que le parti néo-démocrate n'a rien de nouveau à offrir aux résidants du Manitoba.



T'es parent avec qui, toi ?



Bonjour !

Nous voici, les garçons Sabourin. Dérrick (2 ans), Nicolas (3 ans) et Alex (5 ans). Nous demeurons à Saint-Adolphe avec nos parents, Louis et Danielle.

Nous voulons souhaiter de joyeuses Pâques à nos grands-parents Raymond et Cécile de Saint-Adolphe ainsi que Roger et Denise Sabourin qui sont dans le Sud. Nous envoyons aussi des becs à nos arrière-grands-mères, Émilienne Poirier et Claire Nogue.

Bonjour à tous nos cousin(e)s et ami(e)s.

Écrivez-nous !

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseu-donymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.



photo: Sandra Poirier

Un nouveau logo pour le Réseau

Le Réseau communautaire de la Société franco-manitobaine (SFM) affiche dorénavant de nouvelles couleurs. Le nouveau logo a été dévoilé le 7 avril à la Cabane à sucre à mon oncle Armand à Saint-Pierre-Jolys par le président-directeur général de la SFM, Daniel Boucher, qui a par le fait même expliqué quelques raisons de ce geste. « Nous voulions dans un premier temps que les gens des communautés rurales du Manitoba français s'associent davantage au Réseau communautaire, à la SFM et au développement de leur communauté, indique-t-il. Ce nouveau logo nous permettra aussi de créer des produits promotionnels. » Semblable au logo de la SFM en arborant les mêmes couleurs à l'image de la communauté, le nouveau logo du Réseau se distingue en incluant au milieu un élément important du drapeau franco-manitobain, soit le « F » majuscule stylisé, symbolisant une francophonie vivante et florissante. Sur la photo : les agents de développement communautaire des régions Est et Sud, Mariette Kirouac et Philippe Sabourin, tiennent fièrement la banderole de leur nouveau logo.

SAINT-LAURENT

Surprise ! L'eau monte !

L'eau monte à Saint-Laurent, l'effet inattendu de la fonte des neiges, des pluies printanières et d'une conduite d'eau bouchée.

Daniel BAHUAUD

Les résidants de Saint-Laurent ont eu depuis le 8 avril de bien vilaines surprises. En raison de la fonte des neiges et des pluies printanières récentes, le niveau d'eau entre l'autoroute provinciale numéro 6 et la rue principale du village (l'ancienne route numéro 6) s'est mis à monter à un rythme alarmant, à tel point que trois maisons ont dû être encerclées de digues faites de sacs de sable.

« On n'a jamais connu une situation semblable à Saint-Laurent, précise le conseiller de la Municipalité de Saint-Laurent responsable de la voirie et des conduites d'eau de la région, Alain Kerbrat. Même en 1996, alors qu'il avait tombé plus de neige. Les chemins de gravier qui longent ces anciens lots de paroisse sont bien endommagés. Les calvettes sont bouchées et subissent, elles aussi, les ravages de l'eau, qui passe par-dessus les routes pour se rendre au lac Manitoba. »

Conséquemment, les effets se font sentir partout dans la communauté. « Plusieurs sous-sols ont été inondés, ajoute à son tour un résidant de Saint-Laurent, Luc-Paul Fontaine. Le terrain de golf Manipogo est sous l'eau. Et il y a d'énormes nids-de-poule sur la plupart de nos chemins de gravier, ainsi que l'ancienne route numéro six. »


Archives La Liberté

« Il y a d'énormes nids-de-poule sur la plupart de nous chemins de gravier, ainsi que l'ancienne route numéro six. »

Comme le souligne Alain Kerbrat, l'équipe municipale est très occupée depuis dimanche. « Ça fait plusieurs jours d'affilée qu'on travaille comme des défoncés », mentionne le francophone avec qui *La Liberté* s'est entretenue le 11 avril.

Selon Alain Kerbrat, l'inondation inattendue et soudaine a été causée par le fait que la communauté ne dispose que d'une conduite principale d'eau, installée en direction du lac Manitoba. Or, celle-ci est bouchée par la neige et la glace. « Il faudra voir à l'installation de plus d'un égout principal, estime-t-il. Si nous en avions eu deux, cette situation ne se serait pas produite.

« Saint-Laurent a vu beaucoup de neige cet hiver, souligne Alain Kerbrat, poursuit-il. Dès l'automne, des fortes pluies et une première grande bordée de neige ont saturé le sol. Avec la pluie récente et le dégel, il n'y a plus grande chose à faire, sauf endurer les prochains jours et espérer que nous n'aurons pas de pluie. »

LA MONTAGNE

La retraite à Saint-Léon ?

Les aînés auront la chance de vivre leur retraite à Saint-Léon, à l'abri des tracas de la ville et de l'entretien de leur maison.

Érick THÉBERGE

Une trentaine de résidants de Saint-Léon ont assisté, le 8 avril, à la présentation du projet *Logement 55 +*, un projet immobilier de quatre unités de logement pour aînés.

Situé sur l'ancien emplacement de la Coopérative de Saint-Léon, face à l'église, l'édifice comptera deux logements de deux chambres à coucher d'une superficie de 780 pieds carrés et deux autres unités d'une chambre à coucher de 624 pieds carrés. Au centre et à l'arrière du bâtiment, on a prévu aménager une salle commune où les gens pourront se rencontrer pour des activités diverses. À la sortie de la salle commune, les résidants auront accès à une terrasse extérieure.

« On tiens à garder notre monde à Saint-Léon, lance en chœur le président de la Table ronde de Saint-Léon, chargée du projet, Gilles Martel et son vice-président, Paul Grenier. Si on n'avance pas des projets comme celui-là, nos aînés devront vivre leur retraite ailleurs. »

Les intéressés doivent fournir une mise de fonds de 30 000 $, couvrant la valeur marchande du logement. Après quoi, le locataire paie une hypothèque d'environ 600 $. « On leur offre une gamme de services complet, comme le déblaiement de la neige, la tonte du gazon, explique Paul Grenier. On fournit également la laveuse, la sécheuse, le poêle et le frigo. »

« Le projet vise des aînés autonomes, note Gilles Martel. On s'adresse à ceux qui vivent à Saint-Léon et qui voudraient ne plus avoir les petits tracas d'une maison, comme les réparations annuelles et l'entretien. On tente aussi de ramener des gens qui sont partis s'installer en ville. À la suite de la réunion d'information, deux personnes ont manifesté leur intérêt pour le projet. »

Gilles Martel indique également que la Table ronde attend d'avoir au moins trois locataires qui se seront engagés en investissant 10 % de la mise de fonds pour aller de l'avant avec la construction de l'édifice. « Le terrain est offert par la Coopérative de Saint-Léon et c'est son personnel qui fera les travaux de construction, explique Paul Grenier. Les matériaux seront aussi achetés à la coopérative. Nous examinons la structure de gestion de l'édifice. On pense peut-être à former un comité composé d'un locataire, d'un membre de la Table ronde et de quelqu'un de l'extérieur du projet. »

Gilles Martel souligne que les suggestions du public présent à la séance d'information lui permettront d'étudier des modifications au projet initial. « Les gens nous ont dit que le projet devrait contenir plus d'espace pour l'entreposage et des aires de jeux pour enfants, dit-il. On étudie donc sérieusement la possibilité de creuser un sous-sol. »

Pour de plus amples renseignements, contactez Gilles Martel au 744-2201 ou Paul Grenier au 744-2478.



photo: Érick Théberge

Gilles Martel et Paul Grenier devant le futur site de *Logement 55 +*, un projet immobilier de quatre logements pour aînés.

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Nouveau producteur-délégué

Qui assurera le poste de producteur-délégué du Manitoba Ce soir à la suite du départ de Philippe Vrignon à la fin avril ? La Société Radio-Canada a dévoilé dernièrement son successeur.

Sandra POIRIER

Le nouveau producteur-délégué du *Manitoba Ce soir* est connu. Le reporter et recherchiste de l'émission *L'Ouest en direct* sur les ondes de Réseau de l'information (RDI), Christian Molgat, assumera dès le 30 avril toutes les tâches reliées à cette responsabilité, endossée depuis 13 ans par Philippe Vrignon. Ce dernier quitte le Manitoba pour relever de nouveaux défis dans le même domaine mais cette fois-ci à Vancouver.

À 30 ans, Christian Molgat embarque avec beaucoup d'entrain dans ses nouvelles fonctions. « C'est un immense défi, lance-t-il. Je suis cependant très heureux de pouvoir le relever. En plus, l'équipe en place est formidable et, est formée de tout un mélange d'expériences avec lesquelles on peut effectuer un bon travail et tenter de réaliser la meilleure émission possible. »

En plus de vouloir maintenir la qualité éditoriale de l'émission, le futur producteur-délégué a identifié plusieurs autres priorités notamment celle de traiter d'événements qui touchent de près de la communauté et celle de poursuivre la formation aux employés pour leur assurer tous les outils nécessaires pour effectuer un travail de qualité. « J'aimerais aussi que d'autres façons de refléter la réalité soient exploitées, ajoute-t-il. Que les gens fassent partie des nouvelles présentées ainsi que les événements près leurs régions. »

Christian Molgat a fait ses premiers pas à la télévision de Radio-Canada, au *Manitoba Ce soir*, en 1996, après avoir terminé ses études à l'École nationale de théâtre à Montréal. Un an plus tard, il a été affecté à titre de recherchiste et reporter à l'émission *L'Ouest en direct* au RDI. Depuis un an et demi, Christian Molgat est également responsable des émissions spéciales diffusées dans le cadre de cette même émission. « J'ai touché à presque tous les domaines sauf à l'affectation, indique le Franco-Manitobain originaire de Saint-Vital. J'ai réalisé notamment des entrevues en directes, des grands reportages et des reportages d'affaires publiques. J'ai aussi effectué en relève d'été les postes de réalisation et de chef de pupitre. »

Son intérêt pour le journalisme ne date pas d'hier. « Cet intérêt s'est développé dès ma tendre enfance, mentionne Christian Molgat. Chez nous, on écoutait la télévision deux fois par jour : à 18 h pour le *Manitoba Ce soir*, qu'on était religieusement, et à 22 h pour les nouvelles nationales. Mes parents ont par ailleurs toujours encouragé les discussions politiques et sociales.

« Ce métier m'a attiré davantage quand mon frère a travaillé au cours de quelques étés à *La Liberté*, *poursuit-il*. J'étais alors à l'école secondaire. Je trouvais très intéressant le fait que ce métier permettait d'apprendre sur divers sujets. J'ai pensé que le journalisme serait une excellente profession pour rassasier ma soif d'apprendre. »

En cinq ans, Christian Molgat aura donc gravi plusieurs échelons. D'ici son entrée en fonction comme producteur-délégué, il compte bien se remettre dans le bain quotidien de la salle des nouvelles.



photo: Sandra Poirier

Christian Molgat sera, à compter du 30 avril, le nouveau producteur-délégué du *Manitoba Ce soir.*

La voix des affaires

LE BULLETIN D'INFORMATION DU CDÉM

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA



ECONOMIC DEVELOPMENT COUNCIL FOR MANITOBA BILINGUAL MUNICIPALITES

Chalet à louer

Déjà propriétaire de Water Fun Rentals, une entreprise de location de canots, pédalos et autres jeux d'eau située dans le parc provincial de Saint-Malo, Marc Marion vient d'ajouter une corde à son arc en se portant acquéreur de cinq chalets qu'il a installés aux abords du parc provincial. Disponibles à compter du 1er mai, les chalets peuvent loger jusqu'à six adultes chacun, été comme hiver.

« Les chalets comprennent deux chambres à coucher, une salle de bain complète, une petite cuisine et un poêle à bois, précise Marc Marion. Ils sont situés à deux minutes de la plage. Un sentier pédestre est déjà aménagé pour s'y rendre et profiter de tous les plaisirs de l'été.

« Les chalets seront aussi accessibles l'hiver, souligne-t-il. Les gens auront facilement accès aux pistes de ski de fond qui sont aménagées dans le parc et ils pourront pêcher sur le lac. » D'ailleurs Marc Marion loue également les cabanes de pêches sur glace et l'équipement; il est donc en mesure d'offrir un service complet aux amateurs de plein air qui veulent profiter du site du parc provincial quelle que soit la saison.

Le coût de location d'un chalet est de 95 $ la nuit pour deux adultes, plus 5 $ par adulte supplémentaire. Il n'y a pas de frais pour les enfants de 12 ans et moins. Les gens sont invités à faire leurs réservations par téléphone ou par télécopie.

Pour louer un chalet à Saint-Malo :

Marc Marion
Saint-Malo (Manitoba)
Téléphone : (204) 347-5412
Téléphone : (204) 347-5514
Télécopieur : (204) 347-5300

Amener l'eau au moulin

Location d'équipement de pêche sur glace, location de matériel nautique, location de chalets : voici trois volets qui se complètent à merveille et qui permet à Marc Marion de profiter au maximum des possibilités commerciales de chacune de ses entreprises.

« C'est d'ailleurs un bon exemple de développement horizontal, note Daniel LaBossière du CDEM. En offrant plus d'espaces à louer à proximité du parc de Saint-Malo, Marc Marion vient d'augmenter la clientèle potentielle de ses autres commerces. »

Pour élaborer ce nouveau projet, Marc Marion a fait appel aux services du CDEM, comme il l'avait fait lors de la mise sur pied de Water Fun Rentals. Cette fois-ci, il a surtout profité de l'expertise financière du CDEM. « Ils m'ont beaucoup aidé à développer mon plan d'affaires, explique-t-il. Grâce à leurs conseils, j'ai réussi à décrocher un prêt qui est offert aux petites et moyennes entreprises. C'est ce qui m'a permis d'acheter le terrain, d'acquérir les chalets et de les déménager. Les gens du CDEM ont été super ! »

POLITIQUE

Le bilinguisme coûte cher

Un député allianciste de la Saskatchewan a déposé un projet de loi privé qui veut réduire les services dans la langue de la minorité.

Yves LUSIGNAN (APF)

Il existe au moins un député de l'Alliance canadienne qui fait des cauchemars à l'idée que la *Loi sur les langues officielles* autorise des dépenses « inutiles », au nom de l'obligation du gouvernement fédéral d'offrir des services bilingues.

Jim Pawkin, qui représente la circonscription de Saskatoon-Humboldt, veut « ramener le bon sens dans le débat linguistique et les lois linguistiques de notre pays. » Il a déposé, à titre personnel, un projet de loi qui précise que les services gouvernementaux ne seraient offerts dans les des deux langues officielles que si 25 pour cent de la population de la région est de la minorité de langue officielle. L'actuel règlement fédéral fixe plutôt la demande à 5 pour cent.

Selon le député allianciste, la politique de bilinguisme officiel a servi « à diviser les Canadiens plutôt qu'à promouvoir l'unité nationale. » Jim Pawkin estime les coûts annuels du bilinguisme, tant pour les secteurs privé que public, à l'astronomique somme de cinq milliards de dollars !

Le projet de loi souligne aussi que l'anglais « est la langue internationale des affaires et que les francophones sont davantage incités à apprendre l'anglais comme langue seconde que ne le sont les anglophones à apprendre le français. »

Jim Pawkin appuie aussi sa démarche en invoquant « la discrimination dont font l'objet les anglophones unilingues », qui sont à la recherche d'emplois ou de promotions au sein de la fonction publique fédérale.

Il reproche aussi à Ottawa d'avoir « toléré » la déclaration de l'Assemblée nationale du Québec, faisant du français la seule langue officielle de la province.

DÉVELOPPEMENT ET PAIX

« Faire respecter les droits »

Développement et Paix a recueilli environ 3 000 signatures à Saint-Boniface pour les droits de la personne et des autochtones de l'Amérique du Sud.

Daniel BAHUAUD

L'organisme catholique Développement et Paix a remis le 3 avril au ministre fédéral du Commerce international, Pierre Pettigrew, 130 000 lettres signées par des Canadiens de toutes les régions du pays, réclamant une réglementation adéquate des activités de la *Société pour l'Expansion des Exportations* (SEE) ainsi que des entreprises canadiennes qui font affaire dans les pays de l'Amérique du Sud.


Archives La Liberté

Hubert Balcaen.

De ce nombre, on pouvait compter quelque 2 800 signatures de l'archidiocèse de Saint-Boniface. « Le but de cette campagne épistolaire, nommée *Le monde n'est pas à vendre*, était d'envoyer le message au gouvernement canadien que la SEE et les entreprises canadiennes doivent respecter les conventions internationales concernant les droits de la personne et les droits sociaux, ainsi que celles signées avec les peuples autochtones du Sud, explique le porte-parole de l'équipe diocésaine, Hubert Balcaen. J'espère que nos signatures auront un effet, bien qu'il soit difficile de mesurer l'impact d'une campagne de ce genre.

« La question du respect des droits de la personne en Amérique du Sud, surtout à l'égard des peuples autochtones, est beaucoup moins comprise par les Canadiens que d'autres problèmes internationaux, poursuit-il. C'est un sujet épineux, et complexe. Et cela explique probablement pourquoi l'an dernier, notre campagne visant à annuler la dette des pays en voie de développement a connu un plus grand succès. »

En effet, 15 000 fidèles de l'archidiocèse avaient apposé l'an dernier leur signature à la pétition de Développement et Paix envoyée au Premier ministre canadien, soit 10 000 de plus que l'objectif de 5 000 fixé par le comité.

« Cette campagne a évidemment eu plus de couverture dans les médias, explique Hubert Balcaen. Et plusieurs organismes, partout au monde, se sont joints à la campagne. En tout, 17 millions de personnes ont écrit des lettres. Par contre, toutes les campagnes ne peuvent avoir cette ampleur, ni cette visibilité. »





La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

THÉÂTRE

Frenchie *en tournée*

Laurier, Saint-Claude et Saint-Pierre-Jolys accueilleront en avril et mai le Cercle Molière, à l'occasion de sa Tournée Manitobaine 2001.

Daniel BAHUAUD

Le Cercle Molière entamera bientôt sa Tournée Manitobaine 2001, présentant la nouvelle version de la pièce *Frenchie*, adaptée récemment par Irène Mahé et Jean-Guy Roy et présentée dans le cadre de la 75e saison de la troupe.

Les férus du théâtre pourront donc profiter d'une représentation du Cercle Molière sans avoir à se rendre dans la métropole. C'est Laurier qui accueillera d'abord la troupe le 21 avril à 19 h 30 au gymnase de l'école Laurier. Par la suite, les résidants de la Montagne pourront voir monter la pièce le 27 avril à 19 h 30 au complexe scolaire de Saint-Claude. Une représentation pour les élèves de l'école est aussi prévue. Dans la vallée de la Rivière Rouge, on pourra voir *Frenchie* le 12 mai à 20 h à l'institut collégial Saint-Pierre. Des représentations scolaires auront également lieu les 10 et 11 mai.

Le directeur artistique de la troupe, Roland Mahé, se dit heureux que le Cercle Molière puisse entamer de nouveau une tournée en région et souligne que *Frenchie* se prête bien au format, puisque la pièce avait d'abord été conçue et présentée en 1986 dans plusieurs communautés francophones de la province. « Les résidants de nos villages francophones sont heureux de nous accueillir, dit-il. Et, grâce à la collaboration des comités culturels, qui sont très actifs et dynamiques, nous avons réussi à mieux organiser nos tournées, que nous avons reprises depuis 1994.

« Par ailleurs, *Frenchie* est un excellent choix, poursuit-il. Le tout, tant au niveau du décor que de la mise en scène, s'adapte très facilement à la présentation en diverses localités, sans que cela réduise pour autant l'impact du drame. »

Frenchie *à Ottawa*

En effet, la troupe a tellement confiance en l'impact de *Frenchie* que la pièce sera également présentée les 15 et 16 juin au Centre national des Arts à Ottawa, dans le cadre du Festival national du théâtre en région. « Nous avons retenu *Frenchie* pour plusieurs raisons, explique Roland Mahé. D'abord, nous venions de présenter la pièce dans le cadre de notre 75e saison qui se voulait toute franco-manitobaine, et nous aurons par ce temps complété notre Tournée Manitobaine 2001. *Frenchie* sera donc une pièce encore très fraîche dans la mémoire collective de la troupe.

« C'est un sujet qui reflète aussi très bien les réalités franco-manitobaines d'aujourd'hui et d'autrefois, poursuit-il. Certains se reconnaîtront dans ce qu'éprouve le protagoniste dans les années 1960. Lorsque Frenchie traverse la Rivière Rouge pour apprendre la boxe dans un YMCA de Winnipeg, il se place dans un milieu complètement anglophone, et il se trouve aux prises de cette nouvelle réalité. »



photo: Daniel Bahuaud

Roland Mahé : « *Frenchie* reflète bien les réalités franco-manitobaines d'aujourd'hui et d'autrefois. »

Roland Mahé ajoute que la pièce devrait faire réfléchir plus d'un jeune francophone minoritaire. « La réalité a changé depuis 1960, dit-il. Les jeunes seront surpris d'apprendre comment homogène étaient Saint-Boniface et, par extension, les autres communautés francophones du Manitoba sur le plan linguistique. Le choc que l'on vivait était le résultat de quitter sa communauté. Mais aujourd'hui, le choc vient du fait qu'il est encore plus facile de passer à l'anglais, même chez soi. On constate vite que la lutte se mène sur un tout autre terrain, plus près de nous. »

ALLIANCE FRANÇAISE

Rire pour une bonne cause

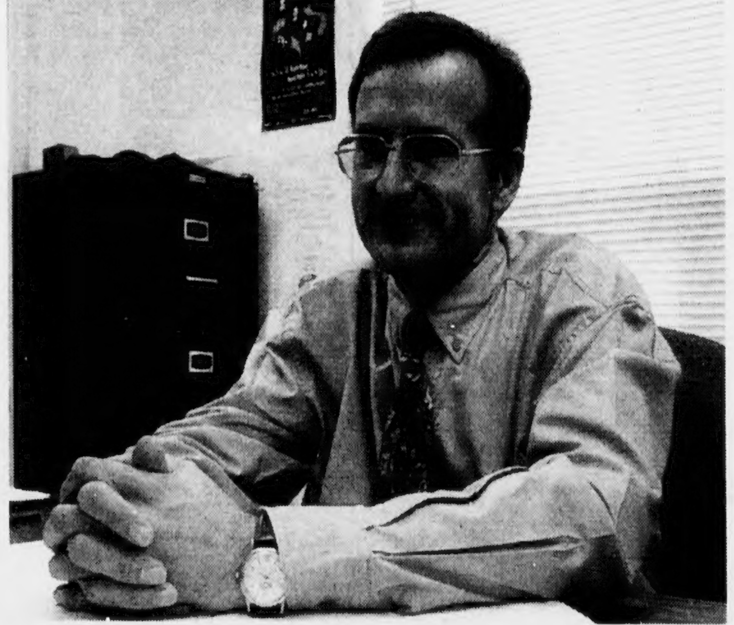
L'Alliance française invite toute la collectivité francophone du Manitoba à prendre part à l'une de ses soirées dîner-théâtre, qui se veut à la fois une activité de collecte de fonds.

Sandra POIRIER

L'Alliance française du Manitoba organise deux soirées-bénéfice les 20 et 28 avril au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) afin de pouvoir défrayer les coûts d'entretien de son édifice de l'avenue Corydon. « La soirée du Beaujolais nouveau ne suffit pas pour nous aider à résorber notre dette, mentionne le directeur de l'Alliance française, Jean-Jacques Thézard. Alors, il faut créer d'autres occasions. »

Voulant du même coup respecter son mandat culturel, l'Alliance française du Manitoba a pensé organiser ces deux soirées sous forme de dîner-théâtre. Dès 18 h 30, un buffet chaud préparé par l'entreprise Pic et Nic de Saint-Adolphe sera donc servi aux convives présents.

À 20 h, les comédiens monteront sur scène afin d'interpréter la comédie, *La bonne Anna*, réalisée avec la troupe de théâtre du Collège universitaire de Saint-Boniface, Chiens de soleil (1). Cette pièce française humoristique de Marc Camoletti, raconte en trois actes les aventures d'une bonne, Anna, qui se retrouve entre les aventures extraconjugales de ses patrons. Malgré quelques mensonges, la fin de l'histoire promet d'être heureuse. « Cette soirée en sera une de rire, promet Jean-Jacques Thézard, car la pièce est très drôle. »



Archives La Liberté

Le directeur de l'Alliance française du Manitoba, Jean-Jacques Thézard, vous invite à assister les 20 et 28 avril à des soirées dîner-théâtre auxquelles le rire sera du rendez-vous.

Mise en scène par Jean-Paul Aubin, la comédie mettra en vedette, Alison Palmer, Anne-Marie-Côté, Nelson Camp, Matthieu Roy et Rachel Mangin.

En raison de sa situation financière précaire, l'Alliance française n'a pu accueillir cette année une troupe de théâtre de la France. « Si l'on ne renfloue pas notre dette, on ne pourra pas accueillir à Winnipeg d'événement culturel majeur, et par conséquent on n'arrivera pas à répondre aux conditions exigées des subventions. Winnipeg sera alors écarté des circuits culturels très importants, c'est du moins ce qui nous a été démontré dernièrement. La troupe n'acceptait pas de se déplacer à moins de trois représentations. À l'Alliance, notre budget nous permettait d'accueillir la troupe pour un seul spectacle.

« Tous les profits de ces deux soirées-bénéfice serviront donc à payer les coûts de réparation de notre édifice », termine Jean-Jacques Thézard.

Les personnes intéressées à assister à une des représentations peuvent réserver des billets en téléphonant à l'Alliance française au 477-1515. Le coût du dîner-théâtre est de 40 $ par personne. Un reçu pour fins d'impôt au montant de 20 $ vous sera remis.

(1) La bonne Anna sera également présentée les 19, 21, 26 et 27 avril à 20 h à la salle académique du CUSB au coût de 5 $ pour les adultes et 3 $ pour les étudiants. Elle sera aussi de passage à Saint-Georges le 22 avril à l'occasion de la fête de la communauté.

Le Babillard

ASSEMBLÉES

La ***Fédération des aînés franco-manitobains*** tiendra son assemblée générale annuelle le 23 mai à l'Hôtel de La Broquerie. À l'horaire : messe à 11 h, dîner à 12 h, conférence à 13 h 30 et réunions d'affaires à 14 h. Info auprès de Joanne Dupuis au 233-4915 ou au 1-800-665-4443. Le bulletin d'inscription doit être envoyé avant le 21 mai à l'Hôtel de La Broquerie, C. P. 179, 3, rue des Pignons, R0A 0W0, accompagné d'un chèque de 10 $.

ATELIERS ET CROISSANCE PERSONNELLE

Pluri-elles offre des ***sessions de francisation*** gratuites à Saint-Pierre-Jolys chaque vendredi après-midi à tout adulte qui désire améliorer ses connaissances du français. Info : 433-3582.

RECHERCHÉS

Le ***Musée des beaux-arts de Winnipeg*** recherche des guides interprètes (deux heures par semaine) jusqu'en juin. Formation le deuxième lundi de chaque mois à 10 h ou 19 h. Info : Sara Lafrance au 786-6641, poste 231.

Le ***Centre d'interprétation du Marais Oak Hammock*** recherche des bénévoles bilingues le plus tôt possible. Info : 467-3300.

BRANDON

Le comité culturel Franc-Ouest organise tous les samedis à 10 h 30 un déjeuner-causerie en français au Chicken Delight (1112, avenue Rosser). Info : 728-4075.

HAYWOOD

La Troupe de théâtre de Saint-Laurent présente la pièce originale, ***Un autre épisode d'un homme et sa passion***, le 22 avril à 14 h 30 à la salle communautaire. Coût : 10 $ par personne. Un goûter sera servi. Info et réservations auprès de Janice au 379-2558 ou Cécile au 379-2521.

LA BROQUERIE

Collecte de fonds pour la sclérose en plaques le 21 avril chez Hab's Auto Service (210, rue Principale) de 10 h à 16 h. À l'horaire : vente de hot-dogs et vente de garage communautaire (tables disponibles à 15 $ chacune). Info : Denis Tétrault au 424-5503.

LA SALLE

Le comité des femmes organise un ***Thé printanier*** avec pâtisseries, artisanat et tirages le 22 avril de 14 h à 16 h au centre communautaire.

LAURIER

Le Cercle Molière présente la pièce ***Frenchie*** d'Irène Mahé et Jean-Guy Roy le 21 avril à 19 h 30 au gymnase de l'école Laurier. Billets et info au 447-3364.

SAINT-BONIFACE

Le Centre de pastorale prépare un ***café-rencontre au sujet du Sommet des Amériques*** le 24 avril de 19 h 30 à 21 h 30 au salon Sportex du CUSB. Deux invités seront sur place : un activiste dans le domaine de la justice sociale, Rob Altemeyer et la coordonnatrice provinciale de l'organisation canadienne catholique pour le développement et la paix, Lorraine Dumont.

La boutique Découverte du ***Centre de ressources Saint-Boniface*** (219, rue Marion), est maintenant ouverte du lundi au jeudi. Heures prolongées jusqu'à 20 h les jeudis. Vente de vêtements usagés de bonne qualité à prix abordables. Info : 944-4268.

Le ***groupe chrétien francophone*** se rencontre les dimanches soir de 18 h à 20 h à la salle Neil-Gaudry du Centre culturel franco-manitobain. Louange au Seigneur par les chants, la prière et l'étude de la Bible. Si vous voulez rencontrer d'autres croyants, joignez-vous à nous. Info : Sonia ou Mario au 339-3584.

SAINT-PIERRE-JOLYS

Le comité culturel présente, dans le cadre du Freeze Frame, le long-métrage ***« Châteaux des singes »*** pour les élèves de la 1re à la 7e année le 25 avril à 13 h au Cinéma Jolys. Billets : 3 $ par élève. Info et réservations auprès de Nicole au 433-7758.

Le comité culturel vous invite à la pièce manitobaine ***« Frenchie »*** du Cercle Molière le 12 mai à 20 h au gymnase de l'Institut collégial. Également, matinées scolaires le 10 mai à 13 h et le 11 mai à 10 h et 13 h.

Sélection recueillie par Sandra POIRIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 ***avant 17 h le lundi précédant la date de parution*** *en précisant «pour le Babillard».*

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

♿ ***Le Foyer présente*** à 21 h ***l'Harmonie de l'École de Sainte-Agathe*** le 20 avril et ***Bandaline*** le 27 avril. ***Le Mârdi Jazz*** présente à 21 h ***Jay Harrison*** le 17 avril et ***David Hasselfield*** le 24 avril. Info : 233-8972.

♿ Dans le cadre de son 40e anniversaire, la Chorale des Intrépides présente, ***Les Intrépides – 40 ans***, un concert symphonique avec comme artiste-invité Daniel Lavoie et la participation des Petits Intrépides. Le spectacle aura lieu le 17 avril à la salle de Centenaire de Winnipeg à 20 h. Billets : 15 $ par personne en vente au Centre culturel franco-manitobain (233-8972) et à la porte le soir du spectacle. Info : Pauline au 237-5065.

♿ ***L'Orchestre symphonique de Winnipeg*** accueille le 19 avril à 19 h 30 le pianiste David Owen Norris. Les 20 et 21 avril à 20 h, ainsi que le 22 avril à 14 h place aux succès de Gilbert & Sullivan. Info et réservations des billets au 949-3999.

THÉÂTRE

♿ L'Alliance française en collaboration avec le Collège universitaire de Saint-Boniface (Chiens de soleil) présentent un ***dîner-théâtre, La bonne Anna***, de Marc Camoletti les 20 et 28 avril à 18 h 30 à la salle polyvalente du CUSB. Coût : 40 $ par personne. Un reçu pour fins d'impôts de 20 $ sera remis. Également, représentations de la pièce les 19, 21, 26 et 27 avril à 20 h au coût de 5 $ pour les adultes et 3 $ pour les étudiants. Représentation à Saint-Georges le 22 avril. Info et réservations au 477-1515.

CINÉMA

♿ Au Planétarium, ***Hubble's Vision***, et ***In my Backyard.*** Coût : 2,99 $ + TPS. Représentations et info : 956-2830.

EXPOSITIONS

♿ La galerie de l'Alliance française propose une nouvelle exposition ***De la Calligraphie au Livre*** (la francophonie et le monde) jusqu'au 21 avril. Heures d'ouverture du lundi au jeudi de 9 h 30 à 18 h 30 et vendredi de 9 h 30 à 14 h. Info : 477-1515.

♿ Le comité culturel de Saint-Pierre-Jolys présente une toute nouvelle ***exposition de Réal Bérard rendant hommage à Gabrielle Roy*** à la ***Galerie Rivière-aux-Rats***. Info : Nicole Lavergne (204) 433-7870.

ENFANTS

♿ Le Manitoba Theatre for Young People présente ***Robinson et Crusoe*** du 20 au 29 avril. Représentations le vendredi à 19 h et les samedis et dimanches à 13 h et 16 h. Recommandé pour les enfants âgés de cinq ans et plus. Billets : 10 $ chacun. Info : 947-0394.

Sélection recueillie par Sandra POIRIER

THÉÂTRE

Des avocats jouent la comédie

Le Manitoba Theatre Centre en collaboration avec l'Association du barreau du Manitoba présentent du 18 au 21 avril la comédie musicale, Grease. Un événement qui se veut également une activité de collecte de fonds pour le théâtre.

Sandra POIRIER



photo: Sandra Poirier

Un peu plus d'une vingtaine d'avocats joueront la comédie, *Grease*, du 18 au 21 avril au Manitoba Theatre Centre (174, rue Market). Un événement qui se veut aussi une activité de collecte de fonds pour le théâtre.

Depuis déjà quelques années, l'Association du barreau du Manitoba s'associe au Manitoba Theatre Centre afin de monter une pièce qui se veut à la fois un gala-bénéfice. Ainsi cette année, 26 juges et avocats de la province monteront sur scène du 18 au 21 avril pour présenter la comédie musicale, *Grease*, de Jim Jacobs et Warren Casey.

Vous vous souvenez de ce classique des années 1970 mettant en vedette John Travolta et Olivia Newton-John ? Une juge à la Cour du banc de la Reine, Brenda Keyser, et une des avocates au ministère de la Justice, Nalini Reddy, ainsi que quelques autres collègues de l'Association du barreau du Manitoba se feront un plaisir de vous faire revivre cette époque des « Burger Palace Boys » et des « Pink Ladies ».

L'histoire qui tourne principalement autour des relations d'amitié et d'amour entre une nouvelle fille à l'école Ridell High, Sandy, et le chef des « Burger Palace Boys », Dany, fera à nouveau éclater de rire plus d'un spectateur.

Tout en dansant, les comédiens sur scène interpréteront de vive voix les grands succès musicaux *You're the One that I Want, Greased Lightning* et *Summer Nights*, entre autres. « C'est assez extraordinaire de voir tous le talent du groupe, souligne Nalini Reddy. On chante et on danse énormément. *Grease* est aussi une pièce très drôle et l'on a vraiment beaucoup de plaisir à la jouer. »

« Les avocats sont en quelque sorte des comédiens, lance Brenda Keyser, qui participe pour une sixième fois à cette activité quasi annuelle. Cet événement est également une bonne occasion de rencontrer des gens qui œuvrent dans divers domaines du droit outre que dans le cadre de son travail. C'est vraiment le fun. »

Tout comme Brenda Keyser, Nalini Reddy n'en est pas à sa première participation. « C'est la troisième fois que je participe à la réalisation d'une pièce dans le cadre du gala-bénéfice, mentionne-t-elle. J'ai étudié le théâtre à l'université et j'ai également suivi pendant longtemps des cours de piano et de danse, mais je trouvais difficile de faire carrière dans le domaine alors je me suis lancée en droit. Cette collaboration avec le Manitoba Theatre Centre me permet de faire quelque chose que j'aime vraiment. »

Depuis le début janvier, avocats et juges se réunissent une à deux fois par semaine pour répéter. À moins de deux semaines avant les représentations, ils se rencontrent tous les soirs après leur journée de travail et les fins de semaine. « Notre spectacle sera bien mieux que le film », conclut Brenda Keyser en riant.

Les personnes intéressées à assister à l'une ou l'autre des soirées-bénéfice peuvent se procurer des billets au coût de 75 $ par personne en composant le 942-6537 ou le 1-877-446-4500. L'entrée inclus également un léger buffet après la représentation. Un reçu pour fins d'impôt au montant de 55 $ sera aussi émis.



JURICOURRIEL

L'interrogatoire examiné de près

L'interrogatoire d'un témoin se divise en trois étapes.

L'étape au cours de laquelle la partie qui produit un témoin lui pose des questions s'appelle l'**interrogatoire principal**.

Après l'interrogatoire principal, la partie adverse peut interroger le témoin. C'est ce qu'on appelle le **contre-interrogatoire**.

Enfin, la partie ayant produit le témoin peut l'interroger à nouveau, mais seulement sur des éléments qui ont été soulevés au cours du contre-interrogatoire. Cette étape s'appelle le **réinterrogatoire**.

Voici les termes anglais qui correspondent aux notions vues ci-dessus :

- **interrogatoire principal** : *direct examination* ou *examination in chief*
- **contre-interrogatoire** : *cross-examination*
- **réinterrogatoire** : *re-examination*

Notons que, sous l'influence de l'anglais, on entendait ou voyait à une certaine époque les expressions *examen d'un témoin, examiner un témoin, examen en chef*. Or, en français moderne, les termes **examiner** et **examen** n'ont rien à voir avec le fait d'interroger un témoin. Ce verbe et ce nom possèdent essentiellement les trois sens suivants :

- considérer, observer avec attention, avec réflexion;
- regarder très attentivement (avec ou sans intention scientifique);
- faire subir un examen à quelqu'un, soumettre (un candidat) à une épreuve.

Ainsi, la première idée que l'expression *examiner un témoin* fait surgir à l'esprit, lorsqu'elle est employée correctement, est celle du fait de regarder le témoin de la tête aux pieds ou encore de lui faire subir un examen médical.

Déclaration de culpabilité et condamnation

Le terme *condamnation* est souvent utilisé à mauvais escient pour désigner le fait de déclarer l'accusé coupable d'une infraction. Il s'agit en fait d'une mauvaise traduction du terme anglais *conviction*.

Il faut bien distinguer l'étape de la déclaration de culpabilité et celle de la condamnation à une peine quelconque.

En effet, à l'issue d'un procès pénal, le tribunal doit se prononcer sur la culpabilité de l'accusé, c'est-à-dire le déclarer coupable ou non coupable. Dans le premier cas, il y a déclaration de culpabilité et, dans le second, il y a déclaration de non-culpabilité, qu'on appelle aussi acquittement. On aura déduit que déclaration de culpabilité correspond au terme anglais *conviction*.

S'il déclare l'accusé coupable, le tribunal doit ensuite déterminer la peine. Le fait d'infliger la peine porte le nom de condamnation.

Voici quelques expressions idiomatiques dans lesquelles on retrouve le terme condamnation :

- condamnation à une amende, à une peine de prison
- condamnation avec sursis
- prononcer une condamnation contre quelqu'un
- condamnation à mort

Sentence et peine

Le terme sentence est le nom donné en français à certaines espèces de jugements. Il désigne notamment la décision portant condamnation à une peine ou la décision rendue par un arbitre (dite sentence arbitrale en français et *arbitration award* en anglais).

En anglais, le nom *sentence* possède deux sens : la décision portant condamnation à une peine et la peine elle-même. Le verbe *to sentence* a le sens d'infliger une peine à quelqu'un, de le condamner à une peine.

Le nom français sentence et le nom anglais *sentence* revêtent donc le même sens uniquement lorsqu'il est question de la décision portant condamnation à une peine. Pour parler de la sanction, de la punition, on emploie en français le terme peine et jamais le terme *sentence*.

Pour sa part, le verbe anglais *to sentence* se rend par le verbe français condamner.

Voici une phrase qui contient les termes sentence, peine et condamner et qui fait ressortir les nuances de sens entre eux : Le tribunal a prononcé une sentence par laquelle il a condamné l'accusé à une peine d'emprisonnement.

Notons enfin que l'expression *servir une sentence* constitue un calque manifeste de l'expression anglaise *to serve a sentence* et qu'il faut plutôt dire purger une peine.

DÉJÀ VU dans La LIBERTÉ

Un A + pour l'immersion



Dans *La Liberté* du 20 avril 1984, on pouvait lire : « En revisant leur statuts à l'occasion de l'Assemblée annuelle, les Éducateurs franco-manitobains ont tenu à préciser que le français sera la langue de fonctionnement de l'organisme. Un signe des temps… »

Recette — Fondue parmesan

1/2 tasse (125 mL) de margarine
3/4 tasse (85 g) de farine
1/2 c. à thé (2 g) de sel
1 2/3 tasse (420 mL) de lait
2/3 tasse (170 g) de parmesan râpé
1/2 tasse (125 g) de fromage cheddar râpé
2 œufs battus
1 tasse (250 mL) de chapelure
Huile de friture

1. Faire fondre la margarine dans une casserole de taille moyenne. Ajouter la farine et le sel. Faire cuire pendant 3 à 5 minutes à feu moyen en remuant continuellement.
2. Toujours en remuant, ajouter le lait graduellement. Faire cuire jusqu'à ce que le mélange épaississe.
3. Ajouter les deux fromages. Faire cuire en remuant jusqu'à ce qu'ils aient fondu. Verser dans un plat beurré de 8 pouces (20 cm). Couvrir de papier d'aluminium et congeler.
4. Au moment de servir, décongeler partiellement au réfrigérateur et couper en morceaux. Tremper les morceaux dans l'œuf battu. Les passer dans la chapelure et les faire frire dans l'huile.

Donne 6 portions.

Recette tirée du site Internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 140

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2								■				
3						■						
4					■						■	
5				■			■					
6									■			
7		■			■							■
8						■						
9			■						■			
10										■		
11							■				■	
12				■								

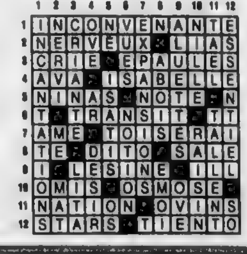
HORIZONTALEMENT

1. Signal discontinu, irrégulier.
2. Portique d'une église. – Ennui, problème.
3. Ce qui est triple. – En dehors de la réalité.
4. Alla à l'aventure. – Religieuses non admises aux vœux.
5. Crie, en parlant du cerf. – Possède. – Génie poétique.
6. Relative au fémur. – Adverbe de négation.
7. Infinitif. – Fine baguette de bois.
8. Coupés au niveau de la peau. – Prélat et poète franc (353-431).
9. Éminence. – Caractère grec. – Notre mère à tous.
10. Vident un lieu. – Possédé.
11. Arbuste à fleurs blanches. – Unité de mesure de travail.
12. Napperons. – Suppressions, dans l'écriture.

VERTICALEMENT

1. Se dit des rencontres de deux phénomènes distincts.
2. Exposée dans le détail. – Substance qui a une saveur aigre.
3. Navires de guerre. – Adverbe.
4. Volcan de Sicile. – Frère d'Électre.
5. Unité de fluidité. – Altesse royale. – Rivière de France.
6. Personnel. – Constituas un lien affectif (te). – Substance sucrée.
7. Iridacée aux couleurs vives. – Faire la moue, bouder.
8. Pics de mineurs.
9. Imbécile. – Déchiffré. – Mise en ordre d'informations.
10. Maladie infectieuse siégeant à la face. – Jeu chinois.
11. Refuse de reconnaître. – Originaire de.
12. Pousses des graminées. – Faits depuis peu et qui n'ont pas servi.

RÉPONSES DU N° 139



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	N	C	O	N	V	E	N	A	N	T	E
2	N	E	R	V	E	U	X	■	L	I	A	S
3	C	R	I	E	■	E	P	A	U	L	E	S
4	A	V	A	■	I	S	A	B	E	L	L	E
5	N	I	N	A	S	■	N	O	T	E	■	N
6	T	■	T	R	A	N	S	I	T	■	T	T
7	A	M	E	■	T	O	I	S	E	R	A	I
8	T	E	■	D	I	T	O	■	S	A	L	E
9	I	■	L	E	S	I	N	E	■	I	L	L
10	O	M	I	S	■	O	S	M	O	S	E	■
11	N	A	T	I	O	N	■	O	V	I	N	S
12	S	T	A	R	S	■	T	I	E	N	T	O



Le Club de Bicolo

Pâques



Le savais-tu ?

Ces animaux pondent aussi des oeufs :

les poissons,
les grenouilles,
les crocodiles,
les serpents,
les fourmis,
les abeilles, et
l'ornithorynque !



Bonjour toi !



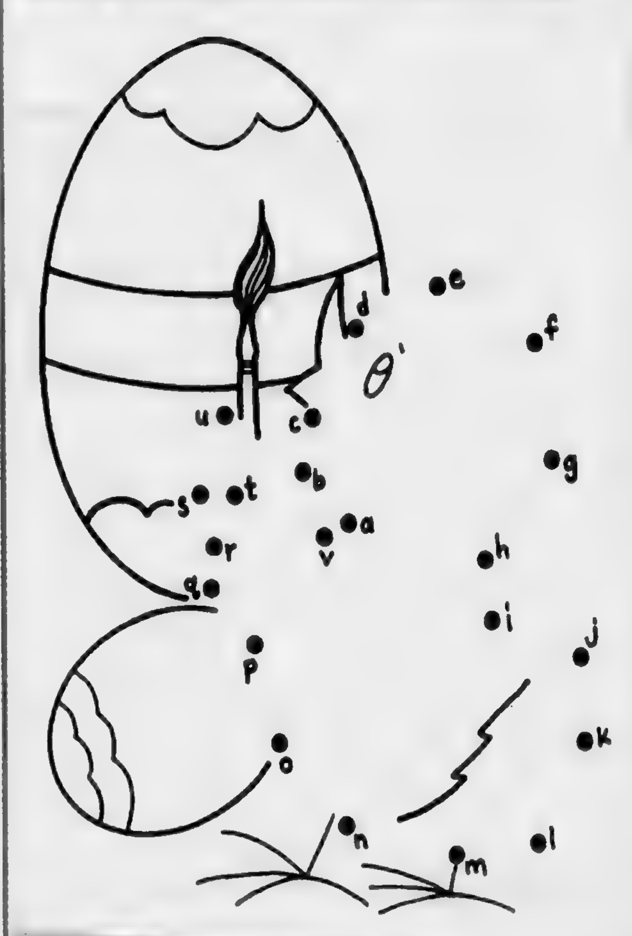
Vas-tu décorer des oeufs pour Pâques ? Sais-tu d'où vient cette belle tradition ? Il y a très longtemps, il était interdit de manger des oeufs pendant le carême. Mais les poules continuaient de pondre. Les gens ne voulaient pas perdre tous ces oeufs. Alors, pour les conserver jusqu'à Pâques, ils plongeaient les oeufs dans de la graisse de mouton ou de la cire fondante. Et pour qu'ils soient plus jolis, ils se sont mis à les décorer. On dit aussi qu'à Pâques, les gens distribuaient ces oeufs décorés aux enfants pour se débarrasser des surplus !

Je te souhaite de joyeuses Pâques, à toi et à toute ta famille.

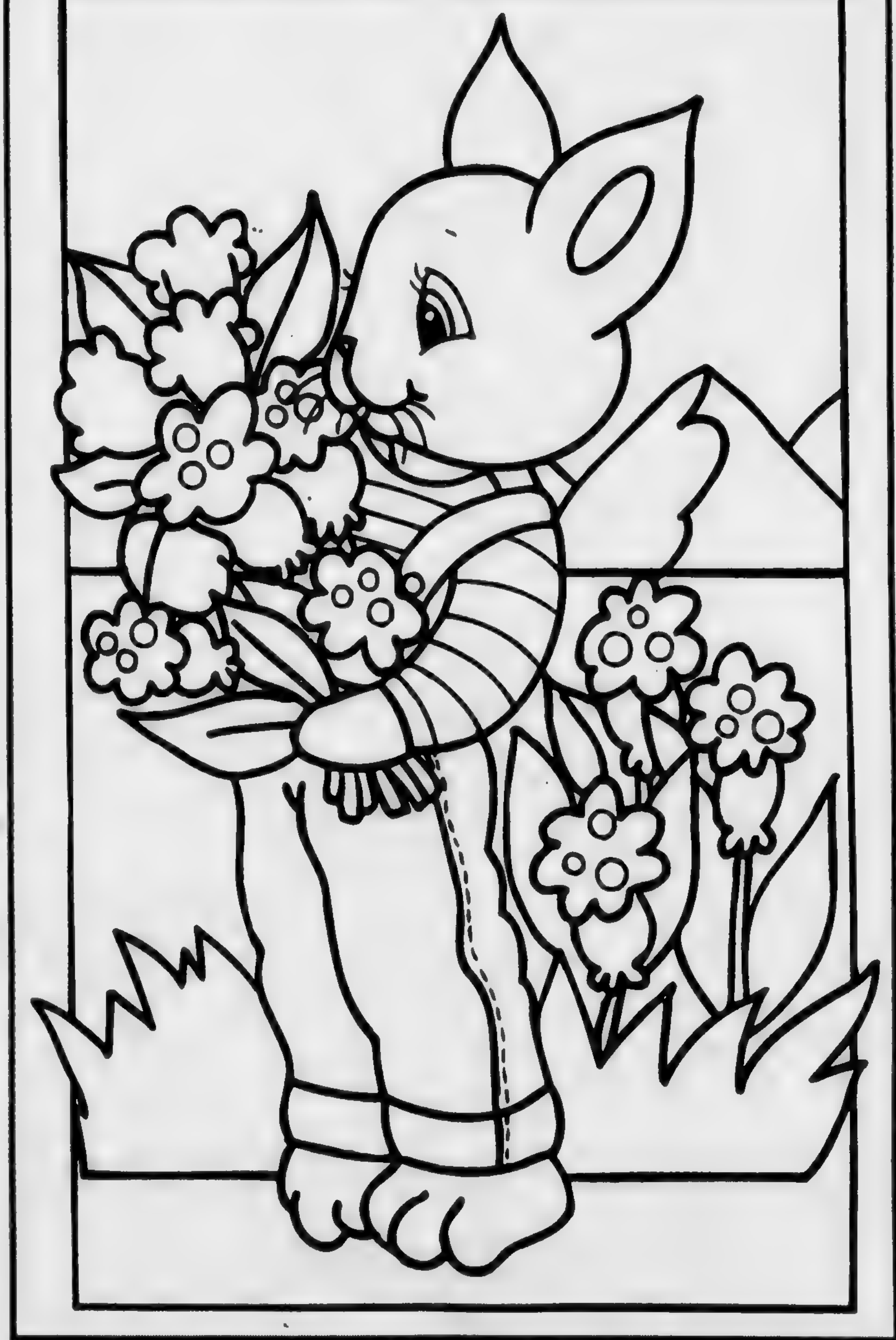


Point à point

Relie les lettres dans l'ordre et colorie ce dessin.



Coloriage



Où est la coquille ?

Tente cette expérience : dépose un oeuf frais dans un verre et couvre-le de vinaigre. Attends un jour. Retire doucement l'oeuf du verre. Que se passe-t-il ? Que se passe-t-il si tu laisses l'oeuf trois jours dans le verre ?



Dans la coquille d'un oeuf, il y a du carbonate de calcium. C'est ce qui permet à la coquille de durcir. Au contact du vinaigre, le carbonate se dissout. Tout ce qui reste de l'oeuf, c'est la mince peau qui contient les matières liquides !

Club de Bicolo • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

MUSIQUE

Apprendre le langage des djembes

Jouer du tam-tam vous a toujours paru facile ? Ce n'est toutefois pas évident de respecter les rythmes et les phrases propres à la culture de l'Afrique de l'Ouest. Mais jusqu'au 22 avril, le djembefola de renommée mondiale, Bruno Genero, est à Saint-Boniface pour dévoiler quelques-uns de ses secrets. Ne laissez pas passer l'occasion.

Sandra POIRIER

Jusqu'au 22 avril, l'école de percussions Hand Drum Rhythms, localisée à Saint-Boniface, accueille un djembefola virtuose (joueur de djembe), Bruno Genero, qui enseignera aux intéressés le langage particulier du djembe.

Que vous soyez jeunes ou plus âgés, débutants ou musiciens percussionnistes et que cet instrument africain pique votre curiosité, n'hésitez à vous inscrire à l'un ou l'autres des ateliers offerts entre le 17 et le 22 avril à l'école de percussions Hand Drum Rhythms (1).

« Le djembe est un instrument qui vaut la peine d'être exploré, pas seulement pour ses couleurs et sa sonorité, mais aussi pour toutes ses possibilités, mentionne Bruno Genero. Ce tambour africain provenant du Mandingue a un langage qui permet de communiquer dans l'immédiat. Il laisse aussi place à l'expression personnelle de tous et de chacun, même à des musiciens qui ne sont pas africains. Le djembe possède de grandes richesses et son intégration dans une dimension personnelle se fait facilement.

« C'est un instrument qui permet aussi des résultats immédiats même après un apprentissage simple, poursuit-il. Mais il a aussi un côté complexe qui fait que tu apprends toujours même après 25 ou 30 ans d'expérience, en raison des rythmes codés et de leur prononciation. »

Bruno Genero profitera donc de ses quelques semaines en terre manitobaine pour enseigner une partie de la philosophie du djembe. « Jouer du djembe, n'est pas seulement un phénomène artistique, mais aussi social. Ainsi, il est important d'apprendre à jouer avec les autres avant de jouer seul, souligne Bruno Genero. Chez les débutants, on fait des exercices afin de les aider à ressentir leurs émotions intérieures afin qu'ils les expriment avec leurs mains sur le tambour. Le djembe, c'est une sorte de jeu de réponses. »

(1) Le coût pour un atelier d'une durée de quatre heures est de 40 $. Ces ateliers auront lieu pour les débutants, le 21 avril de 10 h à midi et le 22 avril de 13 h à 15 h et pour les intermédiaires le 21 avril de 13 h à 15 h et le 22 avril de 15 h à 17 h. Pour ceux qui préfèrent suivre une formation de huit heures le coût est de 80 $. Les ateliers ont lieu du 17 au 20 avril à 18 h pour les débutants et à 20 h pour les intermédiaires. Pour vous inscrire ou pour de plus amples informations, téléphonez Jordan Hanson au 233-7743.

Tirage

Courez la chance de gagner **une des deux paires de billets** pour assister le 23 avril à 18 h 30 à la pièce de théâtre pour enfants, ***Snow White***, présentée par le Fantasy Theatre for Children. Téléphonez à *La Liberté* le **jeudi 19 avril entre 12 h et 13 h** en composant le 237-4823 ou le 1 (800) 523-3355 et laissez votre nom et numéro de téléphone dans notre boîte vocale. Deux gagnants seront choisis parmi les personnes qui auront téléphoné. Bonne chance !

Recyclez ce journal!

RINGUETTE

Championnes de l'anneau

Deux Franco-Manitobaines sont championnes canadiennes juniors de ringuette.

Érick THÉBERGE

Jennifer Philippe, Sylvie et Valérie Bohémier ont participé, du 31 mars au 8 avril, au championnat canadien Tim Hortons de ringuette qui a eu lieu à Moncton, au Nouveau-Brunswick. Jennifer Philippe et Sylvie Bohémier ont remporté le bâton d'or avec l'équipe manitobaine junior (15 ans).

Le Manitoba est demeuré invaincu tout au long du tournoi à la ronde et des finales, battant les favorites et tenantes du titre, Équipe Alberta. En finale, les championnes canadiennes ont vaincu la Colombie-Britannique, une autre puissante formation, par la marque de 10 à 3.

Toutefois, les deux filles s'accordent à dire que l'équipe a démarré la semaine au ralenti. « Au début, on ne jouait pas trop en équipe, raconte Sylvie Bohémier. Lors d'un de nos premiers matchs, on a battu la Colombie-Britannique par la marque de 6 à 5 et on aurait pu faire mieux. »

« Ensuite, on s'est parlé entre filles et il y a eu comme un réveil au sein de l'équipe, ajoute Jennifer Philippe. Les matchs suivant ont tous fini par des écarts d'au moins sept points. »

Bien que son équipe (Équipe Manitoba cadette) ait été écartée des finales, Valérie Bohémier souligne que l'expérience était inoubliable. « Il y avait une ambiance monstre lors de la finale junior, relate-t-elle. J'étais très heureuse de voir ma sœur Sylvie devenir championne canadienne de sa catégorie. Le championnat nous a aussi permis de rencontrer des joueuses de partout au Canada. »

Lorsqu'on demande aux trois filles qui pratique la ringuette depuis plus de dix ans comment elles expliquent pourquoi elles ont choisi ce sport, elles répondent tous sans équivoque. « La ringuette demande beaucoup d'habileté et le jeu est plus rapide qu'au hockey », lance-t-elle en chœur.

« J'ai déjà essayé le hockey, signale Jennifer Philippe, mais je suis revenue à la ringuette. Ça prend beaucoup d'habileté seulement pour mettre le bâton dans l'anneau pour recevoir une passe ! »



photo: Érick Théberge

Membre de l'équipe manitobaine junior, Jennifer Philippe et Sylvie Bohémier, championne canadienne de ringuette dans leur catégorie, posent en compagnie de Valérie Bohémier de l'équipe manitobaine cadette, qui n'a pas connu autant de succès.

Télé-horaire de la semaine du 16 au 22 avril 2001

Le Jour du Seigneur : le dimanche 22 avril à 10 h à la SRC

Messe célébrée à l'église Saint-Roch, à Québec, dans le cadre du Sommet des Amériques, par Mario Dufour, prêtre.

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	7h30 Matin express		Les 3 mousquetaires		C'est simple comme bonjour			..mensonges	Le Midi	Liza		Mon ange		Variées	Variées	101 Dalmatien	Timon et Pumbaa	Variées
RDI	Le journal du matin	Sommet Amériques	L Zone libre / Ma L'Atlantique en direct		L Zone libre	Ma Sommet	Le Midi	L Le Québec en direct / Le Sommet des Amériques							Nouvelles-Météo	Journal de France	Le journal RDI	
TV5	Zig Zag Café		Variées	100% question	Variées	Ma C..d'arts	Variées		Me .15 Course	Variées	Variées	Journal de France	Journal Suisse	Journal Belge	Chance chansons	Variées	Variées	Chiffres et lettres
TVA	Deux filles le matin		Les saisons de Clodine		Maman Dion	Variées		Michel Jasmin		Boutique TVA →		Quoi Bugs?	Les feux de l'amour		Claire Lamarche		Top modèles	Sunset Beach

Lundi 16 avril

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	..mensonges	Tam Tam	Hockey Équipes à communiquer Séries éliminatoires de la Coupe Stanley LNH					Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national.		Nouvelles sports	..Monte Carlo	:15 Jamais sans livre L'écriture et l'édition.		.20 Politique	Fin de la programmation		
RDI	RDI Junior	Capital actions	Le journal RDI	Maisonneuve			Le Téléjournal		Zone libre Magazine sur les dossiers importants de l'actualité.			Zone libre	Le Téléjournal		Maisonneuve à l'écoute Le Sommet des Amériques			Capital actions
TV5	Pyramide	Journal Suisse	Journal de France	Mondialisation et/ou démocratie		La folle course à la lune		La folle course à la lune		Bibliotheca	Journal Belge	Le soir 3	TV5 le journal /:15 La clef des champs			:50 Bouillon de culture Lettre à Dieu le fils.		
TVA	Le TVA	Piment fort	Les Mordus		Ally Mc Beal Le baiser Ally défend une lectrice.		Rue l'Espérance		Le TVA	Catastrophes Tragédies aériennes.		Le TVA, sports/:50Loterie /:55 Infopublicité					Fin de la programmation	

Mardi 17 avril

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	..mensonges	Ce soir	Accent franco.	Tam Tam	Facture	Union libre Modes de vie en Amérique.		Réseaux Soirée des élections.		Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national.		Ce soir	Nouvelles sports /:45 Découverte		:55 Fin de la programmation		
RDI	RDIJr/:15 Euronews	Capital actions	Le journal RDI	Maisonneuve	Grands Reportages		Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national.		Maisonneuve à l'écoute		Le Canada aujourd'hui		Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national.		Maisonneuve	Grands Reportages		Capital actions
TV5	Pyramide	Journal Suisse	Journal de France	Tout le monde.. Invité(es): Patrick Balkany, Didier Barbelivien, Michèle Bernier.					:10 Temps présent Rêve sur quatre roues.		Journal Belge	Le soir 3	TV5 le journal /:15 Tout le monde dehors				Le Sommet des Amériques	
TVA	Le TVA	Piment fort	Fleurs, jardins	Avoir su...	Histoires filles	KM/H	Juste pour rire		Le TVA	Un show sournois		Le TVA, sports/:50Loterie /:55 Infopublicité					Fin de la programmation	

Mercredi 18 avril

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Dét. mensonges		Hockey Équipes à communiquer Séries éliminatoires de la Coupe Stanley LNH					Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national.		Nouvelles / 20TamTm	:45 Ce soir	.15 Vers une terre promise Les relations entre les Juifs du Québec et la majorité francophone du Québec.					:50 Fin de journée
RDI	RDIJr/:15 Euronews	Capital actions	Le journal RDI	Maisonneuve	Grands Reportages		Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national.		Maisonneuve	Le Canada aujourd'hui			Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national.		Maisonneuve	Grands Reportages		Capital actions
TV5	Pyramide	Journal Suisse	Journal de France	Envoyé spécial			.20 TV5 infos	Le printemps L'éclosion de la nature.		Les idées lumière	Journal Belge	Le soir 3	TV5 le journal /:15 Tout le monde en parle Invité(es): Patrick Balkany, Didier Barbelivien, Michèle Bernier.					Bourlingueur
TVA	Le TVA	Piment fort	Oeufs d'or	Arcand	"Le prix du désir" (Dra,'97) Joshua Morrow, Rachel Ward.				Le TVA	Un show sournois		Le TVA, sports/:50Loterie /:55 Infopublicité					Fin de la programmation	

Jeudi 19 avril

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	..mensonges	Ce soir	Clan destin	Tam Tam	Jardins...	Marche Amériques		Maison-Blanche		Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national.		Ce soir	Nouvelles sports /.45 "L'enfer" (Psy,'93) François Cluzet, Emmanuelle Béart.				
RDI	RDI Junior	Sommet Amériques	Le journal RDI	Maisonneuve	Grands Reportages Cocaïne vs politique.		Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national.		Maisonneuve à l'écoute		Le Canada aujourd'hui		Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national		Maisonneuve	Grands reportages La guerre à la cocaïne		Capital actions
TV5	Pyramide	Journal Suisse	Journal de France	Union Libre Modes de différents pays.		Écrans du monde	Le refuge			Arts et autres	Journal Belge	Le soir 3	TV5 le journal /:15 Envoyé spécial				Le refuge	
TVA	Le TVA	Piment fort	Beverly Hills 1/2		Diva Caroline demande à Victor.		Nikita Vacek ne voit pas sa fille.		Le TVA	Un show sournois		Le TVA, sports/:50Loterie /:55 Infopublicité					Fin de la programmation	

Vendredi 20 avril

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	..mensonges	Ce soir /:15 Le Sommet des Amériques				La fureur Chansons, jeux et karaoke.		Zone libre Divers aspects culturel.		Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national.		Nouvelles sports /:15 Tour de Babel		:15 "Les poètes maudits" (Dra,'95) Romane Bohringer, Dominique Blanc.			
RDI	Capital actions	Le Sommet des Amériques Ouverture du Sommet.			Marche Amériques		Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national.		Zone libre Magazine sur l'actualité.		Le Canada aujourd'hui		Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national.		Maisonneuve	La marche des Amériques		Culture choc
TV5	Pyramide	Journal Suisse	Journal de France	Thalassa La baie de la chance.		Pas rêver		Juste pour rire		D.	Journal Belge	Le soir 3	TV5 le journal /:15 Sauvetage		Courants d'art /:15 Le refuge			:45 TV5 l'invité
TVA	Le TVA	Piment fort	J.E. Protection des citoyens.		"Ultime trahison" (Dra,'94) Mel Harris, Mario Thomas.				Le TVA	Crimes et hommes La violence du 20e siècle.		Le TVA, sports/:50Loterie /:55 "Séduction aveugle" (Police,'92) Mia Sara, Jeff Fahey.					Infopublicité	

Samedi 21 avril

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Fennec	La cour de récré	Hercule	Famille pirate	.05 Doug	Histéria!	Animaniacs	Clan destin	Le Midi	Dictée 2001				Mots et maux	Accent franco.	Douce folie	Branché	Oiseaux
RDI	5h00 Matin express		Le journal du matin	Le Sommet des Amériques			Le Midi	Le Sommet des Amériques							Griffe	Journal de France	Le journal RDI	Sommet Amériques
TV5	Petit journal	Funambule Lait	TV5journal /:15Invité	Les niouzz	:05 Génies en herbe	Fleurs, jardins	TV5journal /:15Presse	Va savoir	Reflets Sud		Sport Africa	Journal de France	Journal Suisse	Journal Belge	Rugby et hommes		Thalassa Le port de Himi au Japon.	
TVA	6h00 Salut, bonjour! Chroniques culturelles.		La Trattoria	..monde dehors	Fleurs, jardins	Vins & fromages	I-D maison		Via TVA	Boutique TVA		Infopublicité	Infopublicité	Infopublicité	"Réunion de famille" (Com,'94) Jason Marsden, Melissa Joan Hart.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Téléjournal	Sommet Amériques	Hockey Équipes à communiquer Séries éliminatoires de la Coupe Stanley LNH						Téléjournal	Nouvelles sports /:50 Fitz		.50 "À fleur de peau" (Police,'94) Alison Elliott, Peter Gallagher.					:10 Fin de la programmation	
RDI	16h30 Le Sommet des Amériques		Le journal RDI	Sommet Amériques	Enjeux Magazine d'affaires publiques.		Le Téléjournal		Grands Rep. Cocaïne vs politique.		Zone libre Magazine sur l'actualité.		Téléjournal	Le Sommet des Amériques				
TV5	Vins et fromages	Journal Suisse	Journal de France	Union libre Invité(es): France Castel.		Tapis rouge Invité(es): Liane Foly, Pascal Obispo, Garou, Julien Clerc, Marcel Amont.				Gros plan sur..	Journal Belge	Le soir 3/:45 Invité	TV5 le journal /:15 Le frère irlandais			:45 Revue de presse	D.	Télé-cinéma
TVA	Le TVA	"Zeus et Roxanne" (Com,'96) Kathleen Quinlan, Steve Guttenberg.				"La chute de l'ange" Un démon se déplace de corps en corps. (Fant,'97) John Goodman, Denzel Washington.					:15 Le TVA	:45 Le TVA, sports	:05 Loteries /:10 "Enquêtes internes" (Dra,'90) Andy Garcia, Richard Gere.					:40 Publicité

Dimanche 22 avril

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	:05 Bande à Dingo	Titi & Grosminet	:05 Bande à Ovide	Il était une fois...la vie	Jour du Seigneur		Médias	Point de presse	Le Midi	La semaine verte Magazine agricole.		Second regard	Jeunesses musicales Un dîner concert.		..Ferrari: Constructeur automobile Ferrari.		Jamais sans mon livre L'écriture et l'édition.	
RDI	5h30 Matin express	Point de presse	Le journal du matin	Le Sommet des Amériques			Le Midi	Le Sommet des Amériques					Enjeux Magazine d'affaires publiques.		Griffe	Journal de France	Le journal RDI	Bulletin des jeunes
TV5	Petit journal	Découverte	TV5journal /:15Invité	Temps affaires	:05 Kiosque Faits de l'actualité.		TV5 le journal /:15 "Petit Ben" (Dra) Philippine Leroy-Beaulieu, Sami Nacéri.				Roma, Roma	Journal de France	Journal Suisse	Journal Belge	Mémoires de palaces: Le Danieli de Venise		Prêt-à-porter Automne-hiver 2001-2002.	
TVA	6h00 Salut, bonjour! Chroniques culturelles.		"Affaire non classée" (Dra,'91) Marye Elizabeth Mastrantonio, Gene Hackman.				Quoi Bugs?	Infopublicité	Évangélisation	Boutique TVA		Infopublicité	Infopublicité	Infopublicité	"Les Robberson enquêtent" (Com,'94) Jack Palance, Chevy Chase.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	MC Tout sur la vie artistique.		Téléjournal	Découverte		Monde..-Charlotte	Sommet Amériques			Sommet Amériques	Téléjournal	Les idées lumière	Nouvelles sports /:15 Vacances au pays				Fin de la programmation	
RDI	À comm.	Le Sommet des Amériques			Zone libre Magazine sur l'actualité.		Téléjournal	Sommet Amériques	Point de presse	Second regard	Enjeux Magazine d'affaires publiques.		Téléjournal	Courants Pacifique	Zone libre Magazine sur l'actualité.		Téléjournal	Sommet Amériques
TV5	Pyramide	Journal Suisse	Journal de France	Vivement dimanche! Invité(es): Alain Souchon.			:15 Bouillon culture			Écrans du monde	Journal Belge	Le soir 3/:45 Invité	TV5 le journal /:15 Tapis rouge				Images de pub	Oeuvres chantier
TVA	Le TVA	Un monde de fous	Fort Boyard		"Apollo 13" Suite à une explosion, trois astronautes doivent être ingénieux pour revenir sur Terre. (Hist,'95) Kevin Bacon, Tom Hanks.						Le TVA/:25 Sports	:45 Loteries /:50 Infopublicité				:55 Fin de la programmation		

Gens d'ici

Place au recrutement

Claude HEPPELLE

Manon Beaulieu s'est jointe récemment à l'équipe de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) comme coordonnatrice de la promotion et du recrutement, poste à temps partiel nouvellement créé dans le but d'augmenter le nombre d'élèves dans les 22 écoles de la division scolaire francophone.

La femme originaire de Joliette au Québec cumule depuis le début mars, deux fonctions au sein de la DSFM. En plus de ses nouvelles responsabilités, elle occupe depuis deux ans le poste de secrétaire au bureau du Comité régional sud (CRS) à Sainte-Agathe.

« En raison de mon expérience de travail au CRS, je connais beaucoup sur le déroulement de la DSFM, ce qui facilite ma transition au poste de coordonnatrice de promotion et de recrutement, explique la femme de 38 ans. Toutefois, ce poste sera pour moi tout un défi parce que je suis la première à l'occuper. Auparavant, chaque école, avec la collaboration des comités scolaires, assurait le nombre d'inscriptions.



Manon Beaulieu.

Travaillant de sa résidence à Kleefeld, la mère de trois enfants s'est fixé quelques objectifs afin d'atteindre son but ultime : l'implication de toutes les communautés à la promotion de la DSFM et au recrutement des jeunes dans ses écoles. Elle pense y arriver, entre autres, par le développement de certains outils et la mise sur pied de campagnes d'information. « Au cours des prochains mois, je voudrais créer une trousse d'information pour le public qui décrirait les buts et objectifs de la DSFM, raconte Manon Beaulieu. De plus, j'aiderai à mener une campagne d'information sur les ayants droit, afin d'identifier les jeunes qui peuvent fréquenter les écoles franco-manitobaines.» Elle croit aussi qu'en sondant la population, elle serait en mesure de mieux répondre aux parents qui inscrivent leurs enfants à la DSFM, et par conséquent, être mieux équipée à en recruter d'autres.

« Une fois que nous aurons une meilleure idée de nos forces et de nos faiblesses, précise-t-elle, nous voudrions produire des cédéroms et des vidéos promotionnelles ainsi que de concevoir des kiosques pour attirer de nouvelles familles. À ce stade, je crois qu'il serait important d'identifier nos anciens et former une fondation. Ils pourraient nous aider à mettre en valeur la DSFM, et nous pourrions les approcher afin qu'ils inscrivent leurs enfants dans nos écoles.»

À long terme, Manon Beaulieu espère pouvoir former des équipes qui travailleront à assurer le recrutement au sein même des communautés. « Il nous faut un système pour conscientiser les gens à faire la promotion de nos écoles afin d'assurer à long terme leur croissance », conclut-elle.

ÉCONOMIE

Entrepreneure par excellence

Une entreprise francophone de chez nous remportera peut-être l'un des honneurs remis par le Women Business Owners of Manitoba lors de son gala le 17 mai.

Claude HEPPELLE

L'entreprise à domicile de Louise Grouette Stockwell, Éditique, a été nommée le 25 mars l'une des 26 finalistes du Gala manitobain de la femme entrepreneure de l'année 2001, organisé par le Women Business Owners of Manitoba (WBOM).

« J'étais très surprise d'apprendre ma nomination, surtout parce que c'est ma sœur Julie qui a fait la suggestion, raconte-t-elle. En plus, j'ignorais l'existence du WBOM et leur soirée gala.

« J'ai décidé d'accepter ma mise en candidature et de poser ma soumission par écrit dans la catégorie entreprise à domicile, poursuit la femme de 38 ans. Au total, le WBOM a reçu une cinquantaine de demandes dans six catégories. Un comité de sélection a réduit ce nombre à 26. Les chances que l'entreprise remporte un prix sont bonnes. »

Louise Grouette Stockwell se rendra donc le 17 mai à l'hôtel Delta de Winnipeg pour assister au Gala. Ce n'est toutefois pas dans l'espérance de recevoir une reconnaissance personnelle qu'elle s'y rendra. « Nous formons une équipe de trois personnes, souligne la femme d'affaires. Sans Andrea et Debbie, Éditique ne pourrait rencontrer toutes les attentes de nos clients. »

De même, elle ne compte pas se rendre à la soirée accompagnée de sa famille. « Ce n'est pas un événement familial, mais une expérience d'apprentissage professionnel, dit-elle. Je m'y rends au nom de mon entreprise. Si celle-ci reçoit une reconnaissance, ce sera un plus. »



photo: Claude Heppelle

Louise Grouette Stockwell et son entreprise à domicile, Éditique, font partie des finalistes du Gala manitobain de la femme entrepreneure de l'année 2001, organisé par le Women Business Owners of Manitoba.

Parmi les critères de la catégorie entreprise à domicile, les récipiendaires potentiels doivent détenir un minimum de trois ans d'expérience en gestion. De plus, celle-ci doit être dotée d'un plan d'affaires solide et doit servir de principal gagne-pain à la soumissionnaire.

Cette mère de trois jeunes enfants attribue en partie la nomination de son entreprise, lancée en 1995, à son attitude de travail. « J'ai vraiment séparé ma vie professionnelle de ma vie personnelle, indique-t-elle. Et je l'ai fait à tous les niveaux. Même si ma laveuse est tout près, je ne fais pas de lavage entre 8 h et 17 h. De plus, je me mets dans un esprit de travail en m'habillant avec de beaux vêtements, et je respecte les heures consacrées à ma famille. Et vice-versa. »

Si Éditique se voit reconnaître par le WBOM, Louise Grouette Stockwell espère s'en servir dans ses affaires futures, affaires qui tout compte fait vont bon train puisque la compagnie déménagera sous peu dans de nouveaux locaux. « Nous aménagerons sous peu au coin des rues Marion et Taché au deuxième étage de la pharmacie Pharmaplus », conclut-elle.

Caisses populaires

Une croissance remarquable

Les neuf caisses affiliées à la Fédération des caisses populaires du Manitoba ont connu une année 2000 très satisfaisante.

Sandra POIRIER

L'année 2000 s'est conclue sur une bonne note pour la Fédération des caisses populaires du Manitoba et ses caisses affiliées. C'est du moins ce qu'ont dévoilé les rapports financiers présentés aux membres réunis dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de la Fédération le 31 mars au Centre culturel franco-manitobain.

L'exercice de l'an 2000 s'est terminé avec un actif de 503,1 millions $, soulignant une hausse de 10,8 % par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique, en partie, par le transfert de l'actif de l'ancienne succursale de la Banque nationale à Saint-Pierre-Jolys, achetée à l'automne par la Caisse Provencher. À elle seule, cette transaction de 21 millions $ représente une hausse de 4,6 % de l'actif lors de la dernière année.

« La dernière année a été très fructueuse, mentionne le président de la Fédération des caisses populaires du Manitoba, Normand Collet. Les rapports financiers sont d'ailleurs très flatteurs. Puis l'achat de la Banque nationale par la Caisse Provencher est un événement qui mérite d'être souligné. »

Concernant le nombre de membres qui se sont ajoutés à la suite de cette acquisition, le directeur général de la Fédération, Fernand Vermette, a indiqué qu'ils n'ont pu être déterminés avant la fin de la dernière année en raison de plusieurs petits détails. « Le nombre de nouveaux membres apparaîtra dans les prochains rapports, précise-t-il. Il faut les identifier et les différencier de ceux qui faisaient déjà affaire avec la Caisse et qui possédaient un compte à la Banque nationale. Ces derniers ne peuvent pas être comptés comme nouveaux membres. Il faut éviter les dédoublements. »



Archives La Liberté

La directrice de la caisse populaire de Sainte-Rose-du-Lac, Gisèle L'Heureux, reçoit des mains d'un représentant de l'Assurance vie Desjardins-Laurentienne, Alain-Michel Sékula, le prix Alfred-Rouleau lors de l'assemblée générale annuelle de la Fédération des caisses populaires du Manitoba, le 31 mars.

Normand Collet explique, par l'entremise d'un communiqué, que la courbe du taux de capitalisation des caisses populaires, qui représente en partie l'argent en réserve, a tendance à se diriger vers le haut que quoiqu'elle soit demeurée stable cette année. « En excluant des calculs l'acquisition de la Banque nationale, le Mouvement aurait atteint un taux de capitalisation de 6,2 % comparé à 6 % l'an dernier, y lit-on. En incluant l'acquisition, les chiffres démontrent plutôt une stabilité du taux à 6 %. »

Parmi ses autres projets d'envergure, la Fédération poursuit son étude de restructuration qui pourrait se terminer d'ici la fin de 2001. « Cette restructuration vise deux volets, précise Fernand Vermette, soit l'efficacité de la Fédération et de ses caisses affiliées et celui de l'exploitation d'un réseau informatique plus adéquat.

« Ce deuxième volet a été finalisé en décembre lorsque les neuf caisses populaires du Manitoba ont signé un contrat avec la filiale de la Fédération, Télé-Pop, pour la livraison des services informatiques pour les dix prochaines années », ajoute-t-il. Ce nouveau réseau permettra notamment aux caisses populaires de la province d'offrir à leurs membres des services bancaires par Internet d'ici la fin décembre.

Par ailleurs, un représentant de l'Assurance vie Desjardins-Laurentienne, Alain-Michel Sékula, a profité de l'occasion pour remettre le prix Alfred-Rouleau à la caisse populaire Sainte-Rose-du-Lac. Remis chaque année, ce prix reconnaît la performance générale d'une caisse et son engagement communautaire.

COORDONNATEUR(TRICE) DU TOURISME

Le CDEM est à la recherche d'une personne dynamique, autonome et imaginative, pour occuper le poste de coordonnateur/trice du tourisme. Sous la supervision de la directrice générale, le ou la titulaire du poste aura comme principale responsabilité de mettre en œuvre des éléments de la planification stratégique du CDEM dans le secteur touristique.

Le ou la titulaire aura comme principales fonctions de :

- initier la mise en place d'une stratégie intégrée du développement touristique pour les municipalités bilingues;
- initier et /ou coordonner des projets en tourisme qui auront un impact dans les municipalités bilingues;
- appuyer les corporations de développement communautaires dans la réalisation de projets touristiques;
- analyser les contenus touristiques des projets Visions des communautés et promouvoir la mise en œuvre de projets champions, dans un esprit de concertation et de collaboration;
- effectuer la recherche de fonds nécessaires à la réalisation de certains projets;
- travailler en équipe avec d'autres intervenants du CDEM dans la réalisation de projets touristiques;
- coordonner des présentations, des rencontres, des projets;
- faire la promotion touristique des municipalités bilingues et développer des outils pour ce faire;
- coordonner ou participer au développement de nouveaux produits touristiques;
- voir à l'inclusion et à la visibilité de nos entreprises et attraits touristiques dans des outils de promotion locale, régionale, nationale et internationale.

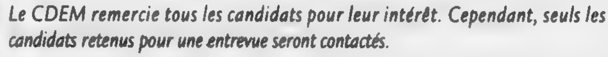
Le ou la candidat(e) recherché(e) :

- détient une excellence connaissance de la communauté francophone;
- détient un diplôme de premier cycle universitaire dans une discipline pertinente;
- possède une solide expérience en gestion de projets;
- excelle dans la coordination et la concertation;
- est polyvalent, a des compétences en marketing et sait faire preuve de créativité;
- fait preuve de leadership, peut travailler avec un minimum de supervision, sait travailler en équipe, a d'excellentes habiletés en organisation et en communication.

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur dossier de candidature accompagné de trois noms pour fins de référence, **au plus tard le vendredi 20 avril 2001**, en indiquant *confidentiel* et à l'attention de :

Directrice générale
Conseil de développement économique
des municipalités bilingues du Manitoba
614, rue des Meurons, 2e étage
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0P9

ou par télécopieur au (204) 237-4618



Le CDEM remercie tous les candidats pour leur intérêt. Cependant, seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

APPEL DE CANDIDATURES
COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

Le Collège universitaire de Saint-Boniface est à la recherche d'un ou d'une préposé(e) au service des équipements.

Tâches :

La personne choisie sera chargée de préparer et d'installer des équipements demandés au Collège en plus d'assurer les services réguliers du Service des équipements (transcription de bandes, vente, réception et traitement des demandes, analyse des besoins). Cette personne maintiendra les outils du Service à jour, assurera la mise à jour des banques de données et du fichier de réservation et exécutera les tâches connexes du Service (gestion du matériel, gestion des activités du service).

Exigences :

- aisance à travailler avec des outils technologiques (projecteur de données, caméra digitale, etc.);
- connaissance des logiciels Word, Excel, Access;
- facilité à travailler dans un environnement informatique;
- maîtrise du français et de l'anglais;
- entregent;
- capacité de travailler avec grande minutie;
- capacité de travailler de façon indépendante;
- capacité de travailler sous pression.

Entrée en fonction : 1er mai 2001

Poste à temps plein.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae et le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de deux personnes pouvant fournir des références, au plus tard **le 23 avril 2001** à Monsieur Ron Lamoureux.

Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente du Canada.

Collège universitaire de Saint-Boniface



200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 ou Télécopieur : (204) 237-3240
rdlamour@ustboniface.mb.ca
www.ustboniface.mb.ca

Fort Whyte centre

1961, chemin McCreary
Winnipeg (Manitoba) R3P 2K9

Interprète du patrimoine

Le Centre Fort Whyte est à la recherche d'une personne dynamique pour se joindre à l'équipe d'un des centres d'éducation environnementale les plus innovateurs du Canada.

En tant qu'employé à temps plein, vous serez responsable du développement et de la livraison de tous les programmes français du centre, c'est à dire les programmes scolaires pour les jeunes et pour le public. Vous serez aussi en charge de faire de la recherche et de développer des nouveaux programmes d'interprétation reliés à l'histoire du Manitoba, particulièrement en ce qui a trait à ses premiers habitants.

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent être bilingues et posséder une connaissance approfondie de l'histoire des plaines ainsi que des systèmes naturels.

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent faire parvenir leur curriculum vitae en anglais d'ici **le 18 avril 2001** à l'adresse suivante :

Human Resources
The Fort Whyte Centre
1961, chemin McCreary
Winnipeg (Manitoba)
R3P 2K9

Courriel : keliuk@fortwhyte.org
Télécopieur : (204) 895-4700

Nous remercions tous les candidats et candidates, mais seulement ceux (celles) qui seront sélectionné(e)s pour une entrevue seront contacté(e)s.

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

Direction / enseignant.e

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidatures pour le poste suivant :

École Saint-Léon - M à 8 (18 élèves)

Administration à 15 % du temps
Enseignant.e à 85 % du temps
Matières :
• mathématiques 5e, 7e et 8e année
• sciences 4e, 5e, 7e et 8e année
• français 4e, 5e, 7e et 8e année

Les candidat.e.s doivent :

- avoir d'excellentes habiletés de communication;
- posséder un brevet d'enseignement;
- avoir un minimum de cinq ans d'expérience comme enseignant.e;
- avoir une connaissance générale des programmes d'études;
- avoir des qualités de leadership et des habiletés en administration scolaire;
- promouvoir la mission de la DSFM et de la communauté scolaire.

Une préférence sera accordée aux candidat.e.s qui ont :

- de l'expérience en administration scolaire;
- un certificat en administration scolaire.

Les personnes intéressées enverront leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae, **avant le lundi 30 avril 2001** à :



Monsieur Léo Robert
Directeur général
Division scolaire franco-manitobaine
Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

Téléphone : (204) 878-9399 Télécopieur : (204) 878-9407

APPEL DE CANDIDATURES
COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
COORDONNATEUR OU COORDONNATRICE DE STAGES EN MILIEU DE TRAVAIL

L'École technique et professionnelle recherche une personne dynamique et autonome pour coordonner le placement en stages de travail des étudiants inscrits à ses programmes d'études réguliers et coopératifs. Cette personne devra tenir à jour une base de données des placements possibles, obtenir des postes pour les étudiants, leur donner des cours de préparation aux stages et à l'emploi et offrir son appui à toutes les étapes du processus de placement.

Le coordonnateur ou la coordonnatrice travaillera en collaboration avec l'équipe de supervision des stages et veillera à ce qu'une évaluation des étudiants, des employeurs et des milieux de stages soit faite à la fin du semestre. Ses responsabilités comprendront également la rédaction et la mise à jour des livrets d'information à l'intention des étudiants, des prospectus sur le programme destinés aux employeurs et des formules de demande et de rapport de stage. On peut aussi lui confier d'autres charges d'enseignement ou tâches connexes.

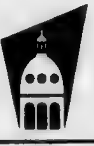
La personne choisie devra être titulaire d'un diplôme d'études postsecondaires dans un domaine pertinent et être en mesure d'offrir des cours dans un ou plus des domaines suivants : l'administration des affaires, la technologie et le tourisme. Les candidats et candidates doivent avoir d'excellentes aptitudes en communication à l'oral et à l'écrit en français et en anglais, en relations interpersonnelles et en marketing. De l'expérience dans l'utilisation de Microsoft Office Suite est essentielle. Un réseau établi de contacts, ainsi que de l'expérience en enseignement ou en formation constitueront des atouts importants.

Rémunération selon l'échelle salariale de la convention collective en vigueur.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae et les coordonnées de deux personnes répondantes au plus tard le vendredi 27 avril 2001 à Madame Charlotte Walkty, directrice de l'École technique et professionnelle.

Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente du Canada.

Collège universitaire de Saint-Boniface



200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 ou Télécopieur : (204) 235-4489
cwalkty@ustboniface.mb.ca
www.ustboniface.mb.ca

Manitoba

COORDONNATEUR/TRICE DE LA BIBLIOTHÈQUE — ED0, Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba, Direction des ressources éducatives françaises, Winnipeg. Numéro de l'annonce : 5060. Échelle de salaire : de 44 200 $ à 55 548 $. Date de clôture : le 24 avril 2001.

Qualifications : Le ou la candidat(e) doit être une personne très motivée, qui détient un brevet d'enseignement et un diplôme ou spécialisation en bibliothéconomie scolaire. Il ou elle doit posséder au moins cinq ans d'expérience dans une bibliothèque scolaire. Doit avoir une bonne connaissance des programmes d'études en Français langue première et langue seconde, de la maternelle au secondaire 4. Doit faire preuve de compétence linguistique dans les deux langues officielles et posséder de bonnes habiletés interpersonnelles et organisationnelles. Une connaissance de l'informatique est essentielle et une expérience avec un système de gestion de bibliothèque serait un atout.

Fonctions : Sous la direction de la Directrice de la Direction des ressources éducatives françaises, une bibliothèque spécialisée en documentation pédagogique de langue française, le coordonnateur ou la coordonnatrice est responsable d'offrir un service de conseiller/conseillère aux administrateurs et administratrices divisionnaires et scolaires, aux enseignantes et enseignants, aux responsables de bibliothèques scolaires, au personnel du ministère, aux professeurs universitaires et aux étudiants-maîtres. Le ou la candidat(e) doit coordonner les activités de la bibliothèque et de la vidéothèque et superviser le personnel de ces deux secteurs. Il ou elle doit évaluer et sélectionner les ressources éducatives imprimées et non-imprimées, qui appuient les curriculums. Cette personne doit aussi planifier et offrir des ateliers aux divers groupes et doit agir comme personne-ressource dans le développement de collection de bibliothèque scolaire.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Présentez votre demande par écrit à l'adresse suivante : Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba, Gestion des ressources humaines, 1181, avenue Portage, bureau 407, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3, Télécopieur: (204) 948-2193.

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

DIRECTEUR / DIRECTRICE

Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) sollicite des candidatures au poste de Directeur ou Directrice de sa Division de l'éducation permanente. Cette division est une des quatre unités de formation du CUSB. L'entrée en fonction est prévue pour le 1er août 2001.

Le directeur ou la directrice est responsable de l'administration et de la planification stratégique de la division. Il ou elle a les connaissances et les compétences nécessaires pour voir à la conception, l'élaboration, la mise sur pied, la livraison et l'évaluation des programmes de formation continue en fonction de la pleine réalisation de la mission du Collège universitaire de Saint-Boniface. Le directeur ou la directrice est membre de l'équipe de direction et répond au recteur.

Les candidatures doivent être reçues avant le 27 avril 2001 et adressées à :

Paul Ruest, Ph.D.
Recteur
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le Bureau du recteur.

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape.

Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi.

Collège universitaire de Saint-Boniface



Le Croissant Bakery

est à la recherche

d'un **boulanger/pâtissier**

- 40 h/semaine du mercredi au dimanche.
- Salaire selon l'expérience et les compétences.

d'un **vendeur**

- 40 h/semaine du mercredi au dimanche.
- 8 $/heure.

Envoyez votre curriculum vitae à :

Le Croissant Bakery
276, avenue Taché
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 1Z9

Télécopieur : 237-3550

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE BILINGUE - AY3

Justice Manitoba, Curateur public, Winnipeg. N° d'annonce : 5190. Échelle de salaire : de 29 353 $ à 33 571 $ par année. Date de clôture : le 27 avril 2001.

Qualités requises : La personne choisie sera bilingue, elle devra comprendre et traiter des documents bilingues et pouvoir communiquer verbalement dans les deux langues officielles. Elle travaillera surtout de manière autonome avec peu de supervision, elle fera preuve de discernement et d'initiative, et sera capable de suivre une politique et une procédure. La personne choisie aura de bonnes connaissances de l'informatique (Microsoft Office) et de l'expérience dans le service à la clientèle, notamment avec le grand public. Une connaissance des états financiers et de divers programmes de prestation serait un atout.

Fonctions : La personne choisie relève d'un ou deux agents de l'administration des dossiers des clients, et effectue diverses tâches de secrétariat et de bureau. Les tâches administratives comprennent la réception, la correspondance courante, la préparation des états financiers, la communication orale avec les clients et le public, le traitement de texte et la gestion des dossiers. La personne choisie sera aussi chargée d'ouvrir les nouveaux dossiers, ce qui signifie étudier le dossier, rédiger la correspondance requise, régler les factures et les dettes, et mettre à jour les données concernant les clients. Elle doit aussi tenir à jour un journal quotidien ainsi que divers dossiers de clients. La personne choisie devra établir des priorités et travailler efficacement sous pression.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Veuillez présenter votre demande par écrit à l'adresse suivante :

Justice, culture, patrimoine et tourisme Manitoba
Gestion des ressources humaines
405, avenue Broadway, bureau 910
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3L6
Télécopieur : (204) 945-3764

On tiendra compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. On encourage les candidat(e)s à indiquer sur la lettre couverture ou sur leur curriculum vitae s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

APPEL DE CANDIDATURES

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

L'École technique et professionnelle du Collège universitaire de Saint-Boniface est à la recherche d'un professeur ou d'une professeure pour enseigner dans le cadre du programme en **Informatique**.

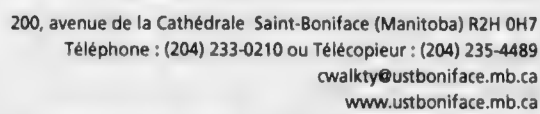
La charge de travail comprendra l'enseignement, l'élaboration et l'évaluation de cours, la préparation de matériel pédagogique, l'évaluation de la clientèle étudiante, la supervision des stages ainsi que la participation à divers comités.

La personne choisie aura une formation postsecondaire en informatique et de l'expérience dans un ou plus des domaines suivants : programmation, base de données, réseaux, systèmes d'exploitation, analyse et développement d'applications. Elle possèdera d'excellentes habiletés de communication interpersonnelle et sera disposée à travailler en équipe. Elle maîtrisera le français et l'anglais. L'expérience en enseignement constituera un atout. Rémunération selon l'échelle salariale de la convention collective en vigueur.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae et les coordonnées de deux personnes répondantes au plus tard le vendredi 20 avril 2001 à Madame Charlotte Walkty, directrice de l'École technique et professionnelle.

Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente du Canada.

Collège universitaire de Saint-Boniface



Les Missionnaires Oblates de Saint-Boniface

sont à la recherche d'un.e adjoint.e administratif.ve en comptabilité pour un poste à temps partiel, minimum 15 heures par semaine

Cette personne doit posséder les compétences suivantes :

- cours en comptabilité/tenue de livre;
- bonne connaissance du français et de l'anglais, oral et écrit;
- expérience avec les logiciels ACCPA/Lotus 97/Microsoft Excel/Corel/WordPerfect;
- habileté à planifier et à organiser son travail et à travailler de façon autonome;
- expérience dans la comptabilité des placements et des calculs d'intérêts.

Se rapportant directement à l'Économe générale, l'adjoint.e administratif.ve est responsable de :

- faire la tenue des livres et la comptabilité quotidienne;
- préparer la paie des employé.e.s et autres documents exigés par les différentes lois relatives au travail;
- assurer la gestion des bénéfices marginaux;
- préparer les états financiers mensuels;
- assigner aux dépenses le code administratif établi;
- effectuer le paiement des différentes factures;
- compléter certains formulaires gouvernementaux (TPS et autres);
- faire la facturation nécessaire;
- faire les dépôts;
- préparer les budgets de fonctionnement.

Salaire : Selon l'expérience et les qualifications. Les avantages sociaux usuels sont offerts.

Entrée en fonctions : fin de mai 2001

Les persones intéressées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae **avant le vendredi 15 avril 2001** à :

Sœur Berthe O'Reilly
Économe générale
601, rue Aulneau
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2V5
Téléphone : 233-7287
Télécopieur : 233-7844

Nous apprécions toutes les demandes mais nous ne convoquerons que les candidat.e.s retenu.e.s.

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

Enseignant.e

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler le poste suivant à **l'École Saint-Léon** :

Enseignant.e :
- **Maternelle à la 3e année**
- **Mathématiques 4e année**
- **Classes multi-niveaux**
- **Contrat permament à 100 %**

L'entrée en fonction se fera à la fin août 2001.

Les personnes intéressées doivent adhérer à la philosophie de l'école française, appuyer les buts et les objectifs de l'école.

Veuillez indiquer votre intérêt en communiquant avec la direction avant **le lundi 30 avril 2001** :



Monsieur Gérald Grenier
Directeur
École Saint-Léon
Case postale 5009
Saint-Léon (Manitoba)
R0G 2E0

Téléphone : (204) 744-2243 **Télécopieur : (204) 744-2239**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAURENT

ADMINISTRATEUR/ADMINISTRATRICE

La municipalité de Saint-Laurent est à la recherche de candidatures pour le poste d'Administrateur/Administratrice. Sous la direction du conseil municipal, la personne sera responsable de la gestion générale des opérations de la municipalité telle que déterminée par l'Acte des Municipalités.

Le candidat ou la candidate devra posséder les compétences suivantes :

- excellentes compétences en gestion et en administration;
- capacités de communication efficaces auprès du public, les employés et les intervenants de la municipalité;
- capacités dans le développement, l'interprétation et l'administration des ententes, des lois et des arrêtés municipaux;
- diplômé du programme « Certificat pour les administrateurs municipaux » de l'Université du Manitoba;
- compétences en informatique et du logiciel Munisoft;
- connaissance des Actes des Municipalités et de ses lois;
- bilinguisme préféré;
- résidant de Saint-Laurent ou prêt à déménager à Saint-Laurent.

Le salaire sera déterminé selon l'expérience et les qualifications. Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae **avant 16 h le lundi 30 avril 2001** au : .

COMITÉ DU PERSONNEL
Municipalité de Saint-Laurent
Case postale 220
Saint-Laurent (Manitoba)
R0C 2S0

Télécopieur : (204) 646-2705

Avis concernant le programme de dépoussiérage

Les propriétaires d'habitations situées le long des routes provinciales secondaires ou des routes principales, dites de marché, en gravier, des districts d'administration locale et des territoires non organisés peuvent demander à ce qu'un dépoussiérage soit effectué devant leur résidence, et ce, moyennant des frais de 150 $ par habitation.

Les propriétaires peuvent se procurer une demande officielle dans les bureaux de Transports et Services gouvernementaux Manitoba de leur localité. **La date limite de réception des demandes est le 5 mai 2001.**

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec les responsables de l'un des bureaux du ministère suivants :

Steinbach	346-6266	Dauphin	622-2061
Selkirk	785-5040	Swan River	734-3413
Portage-la-Prairie	239-3287	Brandon	726-6800
Thompson	677-6540	Arborg	376-5221
Le Pas	627-8272		
Boissevain	534-2030		

Transports et Services gouvernementaux Manitoba

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

Directeur.trice

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidatures pour le poste suivant :

École communautaire Réal-Bérard - M à S4 (215 élèves)

Direction à 100 % du temps

Les candidat.e.s doivent :

- avoir d'excellentes habiletés de communication;
- posséder un brevet d'enseignement;
- avoir un minimum de cinq ans d'expérience comme enseignant.e;
- avoir une connaissance générale des programmes d'études;
- avoir des qualités de leadership et des habiletés en administration scolaire;
- promouvoir la mission de la DSFM et de la communauté scolaire.

Une préférence sera accordée aux candidat.e.s qui ont :

- de l'expérience en enseignement aux niveaux élémentaire et secondaire;
- de l'expérience en administration scolaire;
- un certificat en administration scolaire.

Les personnes intéressées enverront leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae, **avant 12 h le mercredi 18 avril 2001** à :



Monsieur Léo Robert
Directeur général
Division scolaire franco-manitobaine
Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

Téléphone : (204) 878-9399 **Télécopieur : (204) 878-9407**

L'ENTREPRISE R.P. FINANCIAL

est à la recherche d'un(e)

assistant(e) bilingue

pour offrir des services bilingues.

Le ou la candidat(e) effectuera du travail de bureau, devra maîtriser le logiciel Word et connaître le réseau Internet.

Poste à temps partiel.

Envoyez votre curriculum vitae à :

R.P. Financial
1, avenue Wesley
bureau 200
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4C6
Télécopieur : 925-1408

LA PETITE ÉCOLE INC.

une prématernelle francophone qui prépare les enfants de 3 et 4 ans à l'école française, recherche un.e **animateur(trice) pour les programmes de français et de francisation.**

Poste à temps plein.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante **avant le 14 mai 2001 :**

La Petite École Inc.
C.P. 201
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

ASSURANCES D'ESCHAMBAULT

COURTIER EN ASSURANCES GÉNÉRALES

est à la recherche d'un(e)

courtier(ière)

pour le service à la clientèle d'assurances générales et Autopac.

Compétences requises:

- bilingue (anglais/français)
- expérience d'Autopac et licence générale en assurance (niveau 1) un atout.

Rémunération: à négocier.

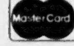
Veuillez poster votre curriculum vitae à :

C.P. 129
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

EMPLOI D'ÉTÉ : Tu as au moins 16 ans et est bilingue ? Tu aimes servir le public et est prêt(e) à travailler les fins de semaine, les jours et/ou en soirée ? Envoie ton curriculum vitae avec trois références avant le 20 avril à : Jardins Saint-Léon, 34, place Georges-Forest, Saint-Boniface, R2H 3H5. Un permis de conduire est un atout majeur. L'échelle salariale s'étend de 6,25 $ à 10 $ de l'heure. Seul les personnes retenues en entrevue seront contactées.
259-

CHEZ BALOO : Garderie familiale licenciée a des places disponibles pour des enfants de 18 mois à 5 ans et une place pour un enfant entre 5 et 12 ans. Jacinthe au 269-8432.
272-

GARDERIE FAMILIALE À SAINT-VITAL a des places disponibles pour enfants de 16 mois et plus. Un environnement sécuritaire et chaleureux. Activités amusantes et créatives. Les repas et goûter compris. Composez le 255-5500.
275-

RECHERCHE

Filles de la Croix : 66, avenue Moore, Saint-Vital. **Postes : infirmières.** 1 Directrice du Nursing à temps plein; 1 infirmière (LPN) à temps occasionnel; 1 aide en soins de santé (CNA) à temps occasionnel. Personne contacte : Sœur Agnès Breton. Téléphone : 256-7343 ou 233-4465. Télécopieur : 257-3831.
274-

À VENDRE

À VENDRE : Saint-Léon, belle maison dans un beau village. 1 400 pi2, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, 2 salles de bain complètes. Appareils, aspirateur central, bonnes fenêtres, bien isolé, garage double attaché, remise de jardin, serre, patio. Très belle cour. 56 500 $. Appelez Roland au (204) 744-2766.
277-

À LOUER

À LOUER : Appartement une chambre à coucher, plancher de bois franc, 159, boulevard Provencher, 415 $/mois plus hydro. 231-0642.
273-

À LOUER : Despins et Aulneau. Appartement d'une chambre à coucher. Disponible le 1er mai. Propre et tranquille, près du CUSB et de l'Hôpital. Buanderie sur place, arrêt d'autobus en face. 455 $/mois, comprend tous les services et stationnement. Composez le 255-1578.
276-

Nécrologie

Paul Durand

Le mardi 3 avril 2001, M. Paul Durand de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, est décédé paisiblement à l'Hôpital Notre-Dame à l'âge de 72 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse aimante Aline (née Damphousse); ses deux enfants Gilles et Lise (René Dupuis); et ses deux petits-enfants Sara et Karianne. Il laisse aussi ses deux sœurs : Cécile (Raymond) Pallard et Thérèse (Robert) Fouasse; ses quatre frères : Hubert (Deanna), Damien, Léandre (Lorraine) et Alain; son beau-frère Jean Simoens; ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, parents par alliance, nièces, neveux et bon nombre d'amis.

Il a été précédé de ses parents Maxime et Marie (née Le Moullec), ses beaux-parents Joseph et Clémentine Damphousse, sa sœur Gertrude Simoens et sa belle-sœur Hélène Durand.

Les funérailles ont eu lieu à l'église catholique de Notre-Dame le samedi 7 avril 2001 à 15 h célébrées par l'abbé Raymond Brémaud. L'enterrement a suivi au cimetière paroissial.

En guise de condoléances, les parents et amis peuvent envoyer un don en mémoire de Paul au Centre de santé, C.P. 190, Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba) R0G 1M0.

La direction des funérailles a été confiée à Adam's Funeral Home de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba. 248-2201 ou 1-888-400-2326.

Chronique RELIGIEUSE

Lefco Doche
Membre de l'église Grecque orthodoxe Saint-Demetrios

Pâques orthodoxes • Paskha • Lambri

Un peu d'étymologie

Le mot Pâques vient du latin écclésiastique pascha, du grec paskha remontant du mot hébreu pesach qui signifie passage désignant la fête en mémoire de la sortie des Juifs de l'Égypte.

Le mot grec moderne Lambri signifie brillante et décrit la lumière brillante de la Résurrection de Jésus Christ. Pâque au singulier désigne la fête juive et Pâques au pluriel la fête chrétienne.

Un peu d'histoire

La fête de Pâques a été fixée par le Concile de Nicée en 325 après J.C., au premier dimanche après la pleine lune qui a lieu, soit le jour de l'équinoxe de printemps, le 21 mars, soit aussitôt après cette date.

Ainsi la fête de Pâques oscille entre le 22 mars et le 25 avril et de sa date dépendent de toutes les autres fêtes mobiles. Les orthodoxes ne fêtent pas Pâques en même temps que les catholiques et les autres chrétiens sauf cette année où les deux Pâques coïncident. La raison est simple : Même si la Grèce a adopté le calendrier grégorien en 1923, pour fixer la date de Pâques chaque année, les Grecs utilisent le calendrier julien (qui est treize jours en arrière du calendrier grégorien) et ceci est purement une décision politique, afin de permettre à plusieurs pays orthodoxesqui utilissent aussi le calendrier julien, de célébrer Pâques ensemble.

Pâques et l'Orthodoxie

Pâques pour les Orthodoxes est la plus grande fête religieuse et est célébrée avec beaucoup de foi et d'apparat.

Apokria

Trois semaines avant le Carême, les Grecs orthodoxes célèbrent apokria (sans viande) avec des bals masqués, des parades et des carnavals.

Le Lundi Propre (Kathari deftero)

Les Grecs Orthodoxes célèbrent le premier jour du Carême par un immense pique-nique à la campagne, aux parcs, au bord de la mer, à la montagne. Les cerfs-volants sont de la partie aussi bien que des mets sans viande à base de légumes marinés et un pain spécial préparé exprès pour ce lundi.

Akathistos Hymnos

Les premiers cinq vendredis du Carême sont consacrés à la Vierge Marie. Le mot akathistos signifie pas assis. L'hymne est un poème écclésiastique d'une grande beauté qui relate l'Annonciation de la Vierge Marie et que les fidèles suivent debout. L'hymne a 24 strophes, chaque strophe commençant par une lettre de l'alphabet grec et elles sont divisées en quatre et chantées les quatre premiers vendredi du Carême. L'hymne en entier est chanté le cinquième vendredi.

Le dimanche de l'Orthodoxie

Le dimanche de l'Orthodoxie célèbre la restauration des icônes en 843 après J.C. par l'impératrice Théodora et l'affirmation du côté humain du Christ représenté par les icônes. Les différentes églises orthodoxes de Winnipeg se réunissent chaque année et célèbrent le dimanche de l'Orthodoxie ensemble à tour de rôle dans une église différente.

L'Annonciation

Le 25 mars est une fête nationale et religieuse importante pour les Grecs. Fête nationale puisque les Grecs célèbrent la naissance de l'État grec moderne et la proclamation de l'indépendance de la Grèce de l'empire ottoman. Fête religieuse puisque les Grecs orthodoxes célèbrent l'annonciation faite à Marie par l'Ange Gabriel.

Samedi de Lazare

Samedi matin on célèbre, par une messe, la résurrection de Lazare par Jésus. Ce miracle important est parfois appelé « les premières Pâques ».

Dimanche des Rameaux

L'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem est célébrée le dimanche des rameaux. L'église est décorée de rameaux et de feuilles de laurier puisque ce dernier symbolise le triomphe et la victoire. De petites croix faites de rameaux sont distribuées aux fidèles qui peuvent interrompre le jeune et manger du poisson.

La Semaine Sainte

La semaine sainte est caractérisée par des préparations aussi bien sur le plan religieux que sur le plan matériel. En Grèce les écoles sont fermées pendant deux semaines (durant la semaine sainte et la semaine qui suit Pâques) et les jeunes ont ainsi le temps de participer à toutes les manifestations de la semaine sainte. Pour certains fidèles le jeûne devient très sévère durant toute la semaine en vue de communier le matin du Samedi saint ou après la messe de minuit, le samedi soir.

Je me rappelle enfant en Grèce de manger le Vendredi Saint une soupe aux lentilles cuite à l'eau seulement, avec du pain. Même l'huile d'olive était interdite le Vendredi Saint, jour de grand deuil et de recueillement. La tradition veut qu'on nettoie à fond la maison et qu'on s'achète de nouveaux habits, symbolisant aussi la nouvelle vie après la résurrection. Les parrains et marraines achètent de nouveaux habits à leur filleul.e ainsi qu'un grand cierge blanc décoré de fleurs et de rubans pour la messe de minuit.

Les différents mets traditionnels qui accompagnent le repas de Pâques sont préparés aussi durant la semaine sainte.

On commence d'abord par le pain de Pâques, le « tsoureki » un mot d'origine turque qui veut dire « ce qui est tressé » car le pain est présenté sous forme de tresse, symbole de la Trinité.

Le Jeudi Saint on prépare les œufs de Pâques en les faisant teindre en rouge, de préférence, symbole du sang du Christ qui a coulé sur la Croix. On achète l'indispensable agneau de Pâques dont les abats serviront à préparer la traditionelle soupe «mayiritsa» qu'on déguste après la messe de minuit, agneau qu'on prépare à la broche le dimanche de Pâques, pour la plus grande joie de tous.

La tradition veut aussi qu'on prépare les fameux «Koulouria», biscuits de Pâques qu'on va déguster en premier après la messe de minuit avec les œufs rouges.

Jeudi Saint

Les Grecs orthodoxes appellent aussi le jeudi des douze évangiles puisque durant le service religieux du soir, le prêtre lira à tour de rôle douze extraits des évangiles relatant la Passion du Christ jusqu'à la Crucifixion.

Vendredi Saint

Jour férié, le Vendredi Saint est un jour important pour les Orthodoxes. Le matin les femmes de chaque paroisse décorent l'Épitaphios de différentes fleurs printanières. L'Épitaphios symbolise à la fois la civière en bois qui recevra Jésus crucifié et l'icône du Christ crucifié brodée de fils d'or et d'argent sur tissu.

Le service du matin permet de descendre le Christ de sa croix et déposer son icône sur l'Épitaphios. La tradition veut que les fidèles l'après-midi visitent les églises et passent sous l'Épitaphios en forme de croix afin de recevoir la bénédiction de Jésus.

Le service des lamentations

Un des plus beaux services de l'Orthodoxie, le Vendredi Saint, se distingue par le chant des plus grands hymnes orthodoxes appelés «engomia».

La procession de l'Épitaphios à travers l'église est un spectacle extraordinaire et émouvant. Des jeunes filles en blanc lancent aux fidèles des pétales de roses tandis que le prêtre arrose les participants avec de l'eau de rose symbolisant les larmes. On place ensuite l'Épitaphios à l'entrée de l'église pour permettre à tous les fidèles de passer sous.

À la fin du service les fidèles vont embrasser l'icône du Christ crucifié et recevoir des mains de prêtre une fleur cueillie de l'Épitaphios.

La Résurrection – Anastassi

Le service d'Anastassi attire un très grand nombre de personnes. Les fidèles arrivent un peu avant minuit, tous très bien habillés et achètent de grands cierges blancs. Quelques minutes avant minuit toutes les lumières de l'Église s'éteignent, la seule lumière allumée étant celle de l'autel. A minuit le prêtre apparaît tenant en main un cierge allumée et chantant « venez recevoir la lumière et célébrer Jésus qui est ressuscité des morts ».

La lumière est passée d'un fidèle à l'autre et tous les grands cierges blancs éclairent l'église. Ensuite le prêtre entonne le grand hymne de l'Orthodoxie «Christos Anesti» (Jésus est ressuscité) trois fois et les fidèles répètent tous ensemble après lui.

À la fin du service les salutations traditionnelles entre Orthodoxes sont : « Christos Anesti » (Jésus est ressuscité) et la réponse à cela est : « Alithos Anesti » (c'est vrai, il est ressuscité !).

Dimanche de Pâques

Le festin de Pâques est un des plus grands préparés par les Grecs orthodoxes. L'agneau en entier, rôti à la broche embaume la cour arrière de plusieurs maisons grecques et certains voisins des Grecs connaissent cette saveur spéciale de l'agneau mariné à l'aide d'épices méditerranéennes.

Le service religieux du dimanche de Pâques s'appelle Agapi (Amour) où on célèbre l'amour, le pardon et la réconciliation. L'évangile est lu et on offre aux fidèles du pain de Pâques et un œuf rouge.

Joyeuses Pâques à tous
Kali Anastassi, Christos Anesti
Alithos Anesti

ÉDUCATION

Apprendre sur le tas

Qui peut se vanter, en secondaire 1, d'avoir été publié par le Winnipeg Free Press ? Une jeune élève du collège Jeanne-Sauvé a pourtant réussi l'exploit en rédigeant des articles pour le magazine pour ados Extra.

Claude HEPPELLE

Une jeune élève en secondaire 1 au collège Jeanne-Sauvé, Kaylee Sapoznik, s'est jointe à l'équipe du magazine pour adolescents *Extra*, un encart du *Winnipeg Free Press* qui est publié à trois reprises pendant l'année scolaire 2000-2001, sous l'invitation d'un de ses enseignants.

Cette initiative prise par le quotidien winnipegeois permet a Kaylee Spoznik et à dix autres élèves provenant des différentes écoles de la ville, d'explorer le domaine journalistique et de déterminer si celui-ci pourrait devenir leur future carrière.

« J'aime ça, mais je me suis vite aperçue que le journalisme, ça pouvait être difficile, lance l'adolescente de 15 ans. Il y a eu pas mal de choses auxquelles il fallait que je m'habitue, comme le format et la structure d'un article. En plus de les écrire, j'ai vite appris qu'il y avait beaucoup de recherche pour chacun. Ma mère voyait que ça me stressait un peu. »

Prise par ses cours, en plus de l'harmonie, le volley-ball et le basket-ball, la résidante de Saint-Vital ne sait toujours pas si elle fera du journalisme une carrière. « Je n'y ai pas encore vraiment pensé puisque je suis occupée avec plusieurs activités », avoue-t-elle.

Mais elle voit la valeur d'une telle expérience. « Tous les gens que je rencontre en entrevue comme Michelle Wassil, l'animatrice du bulletin sportif *Sportsline*, sont des contacts potentiels pour l'emploi, explique-t-elle. Et le fait d'être journaliste pour une publication à mon âge, ça paraîtra bien dans mon curriculum vitae, et c'est sans parler de mon estime de soi ! »

Kaylee Sapoznik participe à des réunions de production avec les autres journalistes afin de discuter des textes-profils qui l'intéressent ou qui lui tiennent à cœur. Par exemple, dans l'édition du 28 février, elle a rencontré deux filles du collège qui souffrent d'une maladie des intestins. « Dans la prochaine édition de mai, j'écrirai au sujet des grossesses chez les adolescentes », avance-t-elle.

Par ailleurs, certains fidèles de CKSB reconnaîtront son talent d'écrivaine puisqu'elle a remporté en décembre un prix de la Société Radio-Canada, pour son texte intitulé « J'aime Noël ».

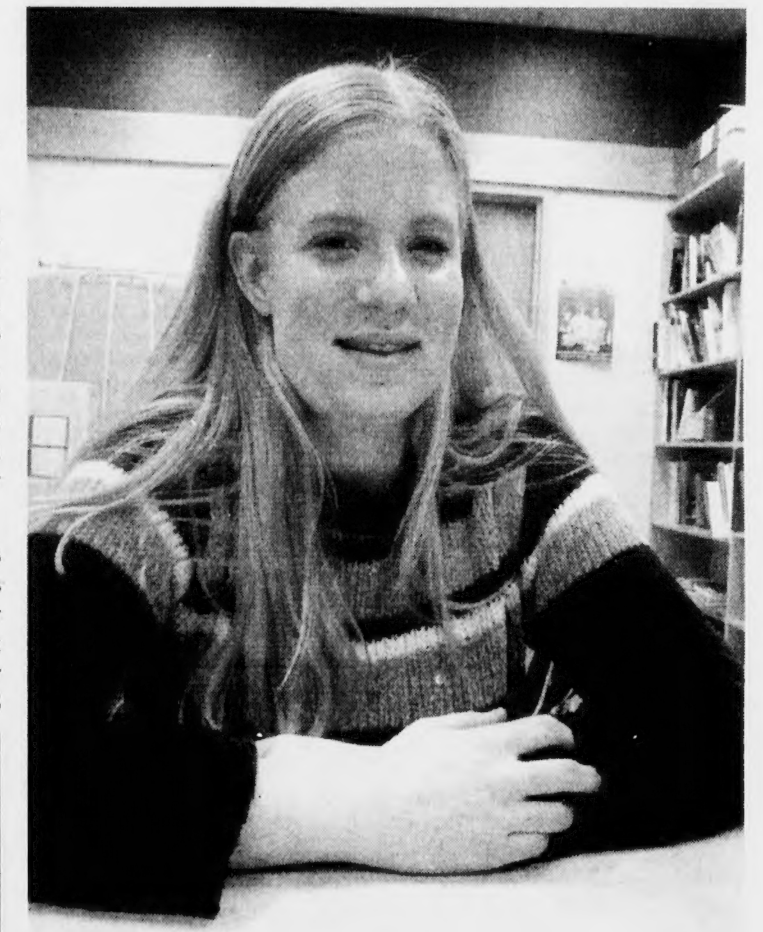


photo: Claude Heppelle

Élève au collège Jeanne-Sauvé, Kaylee Sapoznik, est l'une des journalistes du magazine *Extra* pour adolescents, publié en encart par le *Winnipeg Free Press*.

Clarification

L'article *Simone Neveux au CTFO* paru dans *La Liberté* du 23 mars a laissé entendre que la nouvelle directrice adjointe du CDEM, Sylviane Lanthier, assumerait temporairement les fonctions de directrice adjointe. Or, il faut comprendre qu'elle a été confirmée dans ses nouvelles fonctions de façon permanente. De son côté, Simone Neveux retournera bel et bien au CDEM à la fin du mandat du CTFO, mais pas en tant que directrice adjointe. Mille excuses.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
···AVOCATS ET NOTAIRES···

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER
Me RHONDA M. HERCUS
Me ROBERT L. BUISSON

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher, Saint-Boniface (MB) R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987–3880
Télécopieur: 233–9762

Cet espace est à votre disposition!



TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE
988-0304
alaurencelle@tmlawyers.com

Me STÉPHANE DORGE
988-0440
sdorge@tmlawyers.com

DOMAINES DE PRÉFÉRENCE :
droit commercial et corporatif; immobilier (real estate); affaires et financement; planification successorale pour individu, ferme et commerce; testaments et successions.

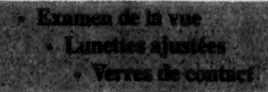
Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste



201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.



157
boulevard Provencher
233-3889
SANS FRAIS : 1-888-872-8988

SERVICES



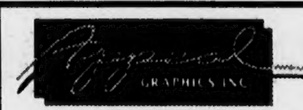
- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ

405, rue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LEON MORRISSETTE au **433-7257**
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach **Tél.: 326-1351**



- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS



J.P.R. (Ron) Comeault,
BA, FIC, CIM, FCSI
Vice-président
Conseiller en placement

RBC Dominion valeurs mobilières Inc.
185, rue East
Sault Ste-Marie (Ontario) P6A 3C8

Sans frais : 1 800 557-2396
Tél. : (705) 759-7090
Télécopieur : (705) 759-0699
Courriel : ron.comeault@rbcds.com



RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES
MEMBRE DU GROUPE DE LA BANQUE ROYALE



BDO Dundwoody SRL
Comptables agréés et consultants
Téléphone : (204) 956-7200
Télécopieur : (204) 926-7201
Site Internet : www.bdo.ca

Nos professionnels francophones

Arthur Chaput, ca, cfp	Travis Leppky, ca, cisa
Gilles Chaput, fca	Henri Magne, ca
Raymond Desrochers, ca, cfe	Mona Marcotte, ca
Pamela Dupuis, ca	Georges Picton, cga
Nicole Gisiger, ca	Marc Rivard, ca
Lucile Griffiths, ca	

BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

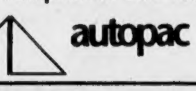
ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)

Pour tout service d'assurance!

Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Nicole Lysyk
Roger Bouchard
Sara Martin

390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051






SERVICES

Nicole Landry-Milner
agent immobilier



RE/MAX
performance realty
Service bilingue
255-4204



SERVICES

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RIEL



Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Nobert.
Raymond Simard, B.A., B. Comm., président
178, rue Dumoulin, Saint-Boniface R2H 0E3
Tél.: 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel: CORPRIEL@ESCAPE.CA

La LIBERTÉ

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher

Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Amber Auto Service • *Sainte-Anne*
617, rue Traverse
Esso • *Parc Windsor*
192, Archichald

Chapters
• *Centre Saint-Vital*
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre
• *Saint-Pierre-Jolys*
Lorette IGA • *Lorette*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Abonnez-vous à



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Nom: ____________________
Prénom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Ville: ____________________
Province: ____________________
Code postal: __________ Téléphone: __________
Je choisis de payer par:
Visa: __________ MasterCard: __________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4